ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1474 - 4 octobre 1996 - prix : 9 F

LA RÉVOLTE DES PALESTINIENS

(p 3 et 8)

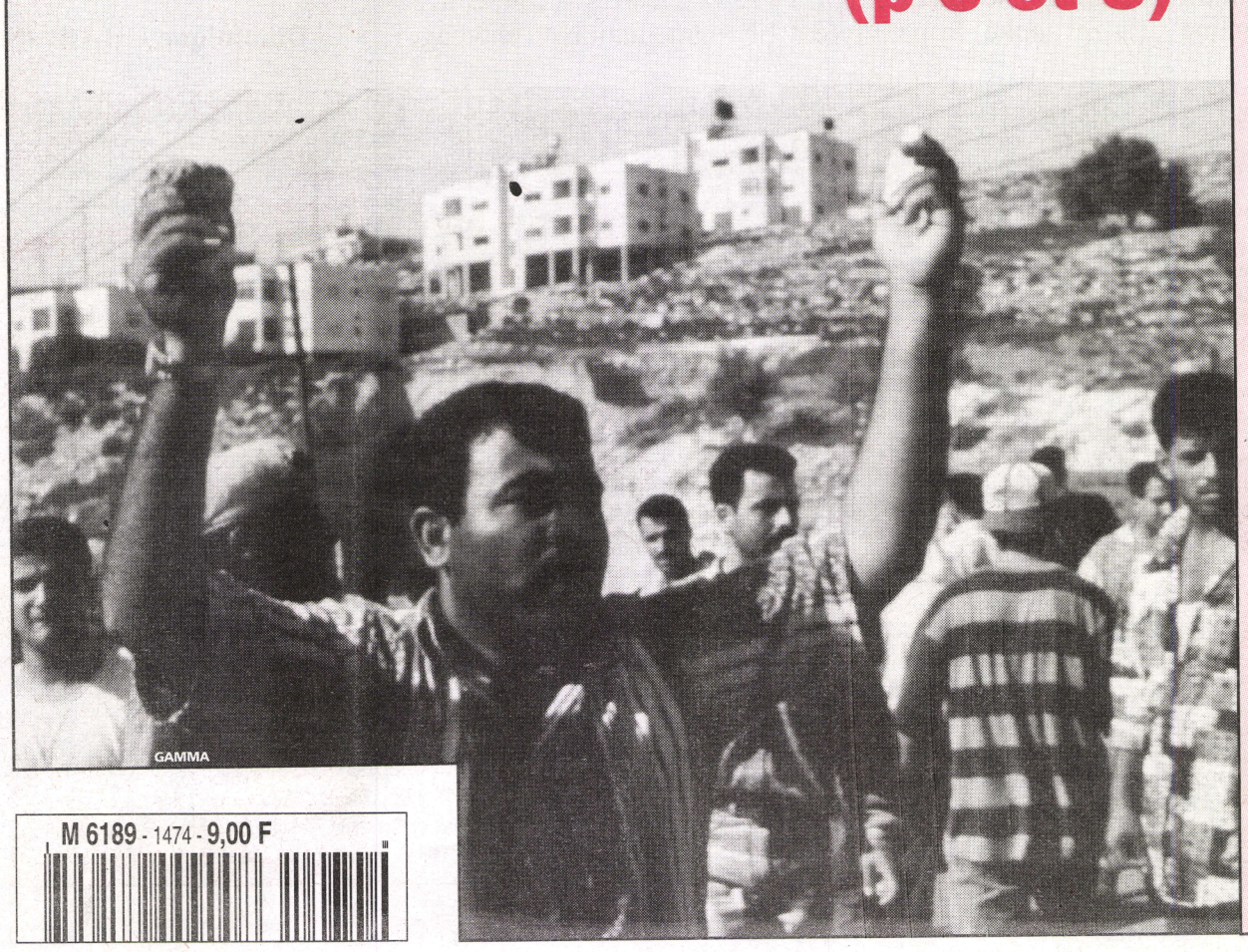

GAMMA

Dans les entreprises

Contre les licenciements, suppressions d'emploi, économies de personnel, bas salaires : LES RÉACTIONS OUVRIÈRES

(p 10 et 15)

M 6189 - 1474 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – La société malade de l'amiante et du capitalisme
– Le travail est clandestin... mais pas ses profiteurs !

6 – Pour lutter contre l'exclusion, c'est aux pauvres de payer !

7 – Forte hausse du chômage
– Grève des enseignants du 30 septembre

16 – La CFDT à la présidence de l'UNEDIC
– La police en action à Compiègne

Politiciens

5 – Comité de vigilance contre Le Pen ou concile électoral ?

Tribune

6 – Massacres et apartheid en Palestine

Dans le monde

8 – Proche-Orient : la nouvelle révolte des Palestiniens

9 – Afghanistan : sous le règne des Talibans... et de la loi coranique

– Grande-Bretagne : les travaillistes s'apprêtent à mener la politique des conservateurs

Dans les entreprises

10 – Grève du ménage à l'hôpital Robert-Debré
– Chausson – Creil
– Rhône-Poulenc Chimie
– Centre hospitalier de Roubaix

11 – La Poste : quand « dévulnérabilisation » rime avec régression

12/13– SNCF : le ton monte face aux baisses d'effectifs
– Un « pacte de modernisation » contre les travailleurs et les usagers
– Des échos des mouvements à Rouen, Orléans et à la gare de l'Est

14 – COGEMA (Usine de la Hague – Manche) : accidents à répétition
– La grève des ouvriers du nettoyage de la SNCF

15 – CGEP (Haute-Vienne)

Lire

15 – *L'internationale* de Marc Ferro

À Paris

MEETING AVEC ARLETTE LAGUILLER

« Quelle politique pour les travailleurs ? »

Vendredi 4 octobre

Grande salle de la Mutualité

24 rue Saint-Victor – Paris 5e – Entrée libre

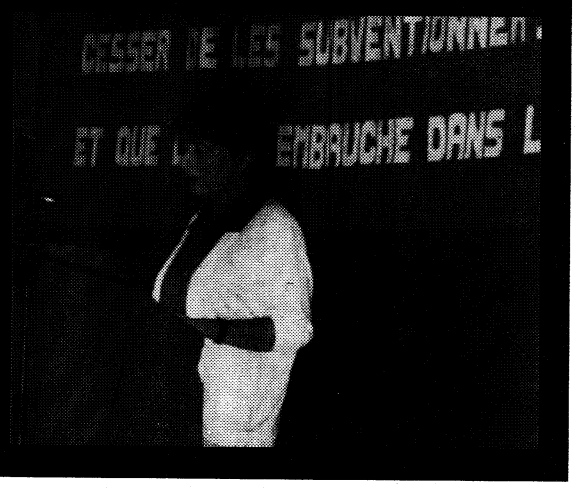

Statistiques sur la pauvreté

HALTE À LA RÉGRESSION SOCIALE !

L'Institut national de la statistique et des études économiques, l'INSEE, a publié le 25 septembre dernier un rapport sur les revenus et le patrimoine des ménages qui confirme, chiffres à l'appui, que les inégalités se sont fortement accrues depuis une dizaine d'années.

Et pourtant les chiffres de cet organisme officiel ne grossissent pas le phénomène, bien au contraire. Par exemple, l'INSEE comptait 9,93 % de ménages dans la pauvreté en 1994 (c'est-à-dire touchant moins de 39 801 F par an) contre 10,4 % en 1984. On pourrait croire que la proportion aurait ainsi légèrement baissé mais les SDF ne sont pas pris en compte dans l'étude en question ! Malgré cela, les chiffres de l'INSEE relèvent un écart plus grand entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres, ce qui n'a rien d'étonnant puisque l'INSEE lui-même affirme que les revenus moyens du patrimoine ont fortement progressé de 1984 à 1994, alors que le pouvoir d'achat du salaire moyen annuel n'a pas bougé depuis 15 ans. Les riches qui bénéficient de placements financiers avantageux sont donc devenus plus riches tandis que les familles modestes qui touchent non pas des « salaires moyens » mais des bas salaires, et dont un ou plusieurs membres au chômage ne touchent aucun salaire du tout, ont vu leur niveau de vie diminuer fortement depuis dix ans.

Ce qui est frappant dans l'étude réalisée, c'est qu'en dix ans les pauvres sont devenus de plus en plus jeunes. En effet la pauvreté aurait reculé de moitié chez les retraités entre 1984 et 1994 – mais il est vrai aussi que ceux qui vivent dans des hospices ne sont pas plus comptabilisés que les SDF ! En revanche, la pauvreté a presque été multipliée par deux chez les moins de 30 ans ! Au point que l'INSEE fait ce commentaire bien significatif : « *Jusqu'à présent toutes les générations ont connu une progression de leur niveau de vie au fur et à mesure qu'elles avançaient en âge, et chaque génération a toujours disposé, à âge égal, d'un niveau de vie supérieur ou égal à celle qui l'a précédée* ». Mais « *les générations nées vers 1970 débutent leur cycle de vie à un niveau voisin de celles nées en 1950.* »

Autant dire qu'en l'espace de dix ans, de 1984 à 1994, la société est revenue vingt ans en arrière ! C'est le prix que paye le plus grand nombre pour que la minorité la plus riche continue à s'enrichir malgré la crise.

Si la classe ouvrière se laisse faire, le retour en arrière va encore s'accélérer avec l'augmentation du chômage, la généralisation du travail précaire et des bas salaires, les attaques contre le système de soins, contre les retraites, contre tout ce qui constitue la protection sociale et les services publics. Il est urgent que les travailleurs aillent mettre leur nez dans les comptes des grandes entreprises, des possesseurs de grandes fortunes, dans les comptes publics et qu'ils prennent l'argent là où il est pour défendre les conditions de vie et de travail de l'ensemble de la population laborieuse.

Il n'y a aucune raison que ceux qui créent toutes les richesses, qui par leur travail permettent à la société de fonctionner se laissent dépouiller, réduire à l'inactivité et à la misère par une minorité de parasites nuisibles qui ne prospèrent que sur la misère du plus grand nombre.

Dominique CHABLIS

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! **Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.**

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

La révolte des Palestiniens

LA PLACE TIEN-AN-MEN EN PALESTINE

Il n'aura pas fallu longtemps à Benyamin Nétanyahou, le leader de la droite israélienne, qui est aussi depuis quatre mois le Premier ministre de son pays, pour passer des discours musclés sur «la paix dans la sécurité» à la plus violente des répressions contre la population palestinienne. L'armée israélienne n'avait pourtant devant elle que des manifestants désarmés – car la police palestinienne n'est intervenue que dans un deuxième temps, pour tenter de défendre ces manifestants et avec des moyens qui n'avaient rien de commun avec les tanks et les hélicoptères d'assaut de l'armée israélienne, comme la disproportion du nombre des morts entre les deux camps le montre largement. Et l'on comprend que ces hommes et ces femmes qui subissent depuis des dizaines d'années l'occupation israélienne et qui ont vu, malgré les discours sur le «processus de paix», le gouvernement israélien continuer à les traiter comme du bétail, qu'on parque ou qu'on refoule sans autre forme de procès, aient eu envie de crier leur indignation contre une politique qui ressemble fort à la «purification ethnique» pratiquée dans l'ex-Yougoslavie. On leur a répondu par la mitraille, sans que les gouvernements des grandes puissances qui se prétendent démocratiques trouvent vraiment à y redire.

Ils ont certes «déploré» ces massacres, versé quelques larmes de crocodile. Mais on n'a pas entendu le tollé qui avait suivi la répression exercée il y a dix ans contre les manifestants chinois de la place Tien-An-Men. Mais Bill Clinton n'a pas décrété contre Israël l'embargo qu'il impose à Cuba, sous prétexte que le régime de Castro ne respecte pas les libertés démocratiques. Car Israël est depuis des années une agence militaire des puissances impérialistes au Moyen-Orient et cela lui vaut des égards, de la part de Chirac comme de celle de Clinton.

Pour être la principale victime de ce drame, le peuple palestinien n'en est d'ailleurs pas la seule. La population israélienne pourrait bien, elle aussi, en payer le prix, y compris la moitié qui aspirait suffisamment à la paix pour accepter de reconnaître les droits du peuple palestinien et qui a voté contre la candidature de Nétanyahou (car celui-ci n'avait gagné qu'avec une infime avance sur son concurrent travailliste). D'une part, parce que la politique de Nétanyahou ne peut que rendre cette paix impossible, et qu'elle prépare peut-être dans la région une explosion qui ne choisira pas ses victimes. D'autre part, parce que l'extrême droite israélienne, que cette politique ne peut que renforcer, ne réservera pas forcément à ses opposants juifs un sort plus doux que celui qu'elle inflige aux Palestiniens.

Quant à ceux, parmi la population laborieuse d'Israël, qui se sont laissés prendre aux rodomontades chauvines de Nétanyahou et de ses semblables, ils se sont préparé un sort qui n'est pas plus enviable, car les gardiens, comme les détenus, sont condamnés à vivre en prison.

Le seul avenir possible et souhaitable, pour les peuples de la région, réside dans l'union fraternelle des travailleurs juifs et arabes, dans le respect mutuel de leurs droits, et dans une même lutte contre leurs exploiteurs et leurs oppresseurs communs. Mais en refusant de faire leur cette perspective, les partis de la gauche israélienne ont fait le jeu de la droite et de l'extrême droite.

C'est une leçon qui vaut pour nous aussi, en France, où sévissent des démagogues à la Le Pen qui cherchent à dresser les travailleurs les uns contre les autres. N'oublions pas que les responsables du chômage, de la régression du niveau de vie de la population laborieuse, des scandales financiers à répétition, ne sont pas d'autres travailleurs, mais ceux qui dirigent l'économie de ce pays, la classe des capitalistes. Et que prêter une oreille complaisante aux propos racistes ou xénophobes qui visent à diviser la classe ouvrière, c'est forger ses propres chaînes, et peut-être ouvrir la voie à des hommes capables d'entraîner le peuple, au nom duquel ils prétendent parler, dans les pires aventures.

Contre les licenciements, suppressions d'emploi, économies de personnel, bas salaires :

LES RÉACTIONS OUVRIÈRES

Le mouvement de novembre-décembre avait mis un coup d'arrêt à ses projets d'économies et de réductions d'effectifs, mais en cette rentrée la direction de la SNCF remet ça. Fort heureusement, son offensive ne reste pas sans réactions de la part des cheminots. De la région marseillaise à celle de Toulouse ou à Paris-Est, les cheminots ont réagi par la grève, et la direction a déjà dû effectuer des reculs.

Les cheminots ne sont pas seuls à réagir. Lundi 30 septembre, les enseignants ont largement répondu à l'appel à la grève, protestant là aussi contre la réduction du nombre de postes et la politique d'économies du gouvernement à l'égard de l'Éducation nationale. Et puis, dans de nombreuses entreprises, les travailleurs se battent contre des projets du même ordre.

A l'heure où la politique du patronat et du gouvernement fait augmenter sans cesse le nombre des chômeurs, bien des travailleurs montrent ainsi qu'ils sont décidés à ne plus laisser passer les licenciements et les suppressions de postes, à s'opposer à la précarisation du travail et aux bas salaires.

De ce point de vue, il faut souhaiter que la journée de grève des fonctionnaires annoncée pour le 17 octobre soit un succès, et qu'elle puisse être une étape dans la mobilisation des travailleurs, tous ensemble, contre la politique du gouvernement et du patronat.

Car bien sûr, les travailleurs sont confrontés à un problème général. Il concerne indifféremment ouvriers et employés, secteur public et secteur privé, petites et grandes entreprises, travailleurs ayant actuellement un emploi et chômeurs. Pour renverser la situation, il serait nécessaire que leurs luttes convergent, qu'elles deviennent une contre-offensive d'ensemble, une lutte de tous les travailleurs du pays.

Il serait alors possible de mettre en avant des objectifs qui sont aujourd'hui devenus vitaux pour l'ensemble de la classe ouvrière : l'arrêt des licenciements, la réquisition des entreprises qui font des bénéfices et qui licencient, le contrôle des comptes des entreprises publiques et privées, l'embauche massive dans les services publics essentiels.

Le mécontentement est là, visible. La classe ouvrière peut et doit se préparer, par son action, à imposer ses exigences pour mettre un coup d'arrêt à la dégradation de sa situation.

(voir page 10 à 15 nos informations sur les entreprises)

LA SOCIÉTÉ MALADE DE L'AMIANTE ET DU CAPITALISME

Travaux de déflocage dans une école de Nantes.

Le Bot/Gamma

Ainsi, le gouvernement a promis que la faculté de Jussieu sera entièrement débarrassée de tout trace d'amiante d'ici trois ans. Cela coûtera la bagatelle de quelques milliards qui, bien sûr, seront financés par des économies sur les services publics, mais absolument pas prélevés sur les bénéfices des sociétés qui ont fourni l'amiante en sachant que c'était un poison. Car c'est connu depuis au moins trente ans.

Le gouvernement ne s'est d'ailleurs décidé à interdire (mais pas encore à 100 %) la fabrication et l'utilisation de l'amiante qu'à partir du 1er janvier 1997.

Mais, outre que ce n'est que s'aligner avec des années de retard sur la législation des principaux pays européens, cela ne réparera plus le mal qui est déjà fait. On estime qu'il y aura, pour les trente ans qui viennent, de 100 000 à 150 000 morts parmi ceux qui ont été exposés aux poussières d'amiante. Car les cancers qui résultent de l'exposition à l'amiante, et qui sont la principale cause de mortalité, mettent plusieurs dizaines d'années à se déclarer. C'est d'ailleurs là-dessus qu'ont joué les industriels de l'amiante, dont Eternit, Everite et autre fabricants de matériaux contenant ce produit.

La première profession touchée est le bâtiment et les travaux publics avec plus de 25 % du total ; puis ce sont les chantiers navals avec des taux annoncés allant de 20 % des ouvriers concernés pour les chantiers de l'Atlantique, à des pics pouvant atteindre 40 % pour les anciens chantiers navals du Midi. Mais les professions de l'automobile sont touchées également car jusqu'à aujourd'hui la majeure partie des plaquettes de freins sont à base d'amiante, et elles le resteront pour les poids lourds, et jamais aucune mesure de sécurité n'a même été édictée pour protéger les travailleurs qui fabriquent ces produits.

Le silence et le mensonge organisé

Les risques liés à l'utilisation de l'amiante sont connus depuis le début du siècle. On savait depuis longtemps que l'amiante provoquait une maladie – l'asbestose – voisine de la silicose des mineurs. La relation de certains cancers de la plèvre et du poumon avec l'amiante est avérée depuis le début des années 1960.

Mais les industriels de l'amiante créèrent un véritable « lobby », c'est-à-dire un groupe de pression sur les scientifiques, la presse, les politiciens, le gouvernement, les gouvernements devrait-on dire. Ceux de droite tout comme le gouvernement socialiste-communiste ou les gouvernements socialistes, et le Comité Permanent Amiante, qui s'opposa efficacement à toute interdiction de l'utilisation de l'amiante et même à toute réglementation trop restrictive.

Dans les grands pays industriels, en 1980, partout on discutait de l'interdiction de l'utilisation de l'amiante ou d'imposer des seuils de présence dans l'atmosphère tels que cela revienne à une interdiction de fait. Le Bureau International du Travail publiait des mises en garde sur le sujet, des grèves des ouvriers de l'amiante avaient lieu en Amérique du Nord, ainsi que de multiples procès pour exiger réparation et des mesures efficaces de protection. Et pendant ce temps en France les représentants de cinq ministères, dont celui de la Santé dirigé par le communiste Jack Ralite, les personnes chargées théoriquement de veiller à la protection des risques industriels, celles chargées de veiller sur la santé publique, les représentants mandatés par toutes les confédération syndicales, des scientifiques, siégeaient avec les représentants des industriels intéressés à la continuation de l'utilisation de l'amiante et allaient aider et couvrir pendant près de 15 ans l'action criminelle de ces derniers.

Cette sainte-alliance a eu comme conséquence qu'aucune mesure d'interdiction sur l'utilisation de l'amiante bien sûr ne soit prise en France, et le gouvernement Rocard opposa même son veto à ce que Bruxelles prenne une décision dans ce sens à l'échelon européen.

Cela aura eu des conséquences catastrophiques pour la vie de milliers de personnes. Tout reste à faire encore aujourd'hui, ne serait-ce que pour retrouver pour les soigner tous ceux qui ont pu être contaminés et qui risquent de développer un cancer.

Si cette union sacrée a pris fin en 1995, c'est que le nombre de décès diagnostiqués comme dus à l'amiante augmentait tragiquement. C'est que les morts par l'amiante sont très vite devenus la première cause de mortalité au travail.

La scandale lié à l'amiante démontre que dans ce système capitaliste tout peu s'acheter. Une bonne raison pour en changer.

Paul SOREL

LE TRAVAIL EST CLANDESTIN... MAIS LES PROFITEURS NE SONT PAS DES INCONNUS

Prenant à contre-pied les idées développées par l'extrême-droite et bon nombre de politiciens de la majorité qui font l'amalgame entre le « travail au noir » et l'immigration clandestine, un rapport officiel constatait dernièrement que, sur 21 193 infractions relevées en 1994, 57 % des travailleurs concernés étaient de nationalité française. Le même rapport notait d'ailleurs une recrudescence de cette activité puisque, deux ans plus tôt, on n'enregistrait que 15 774 infractions.

Il est évident que, si le travail non déclaré n'est pas nouveau, il se développe en France avec la précarité de l'emploi. Une partie du patronat, et souvent du grand patronat, peut d'autant plus facilement avoir recours à cette main-d'œuvre bon marché, qu'un nombre croissant de travailleurs – français ou non – ne trouvent pas d'autre alternative pour se procurer un emploi.

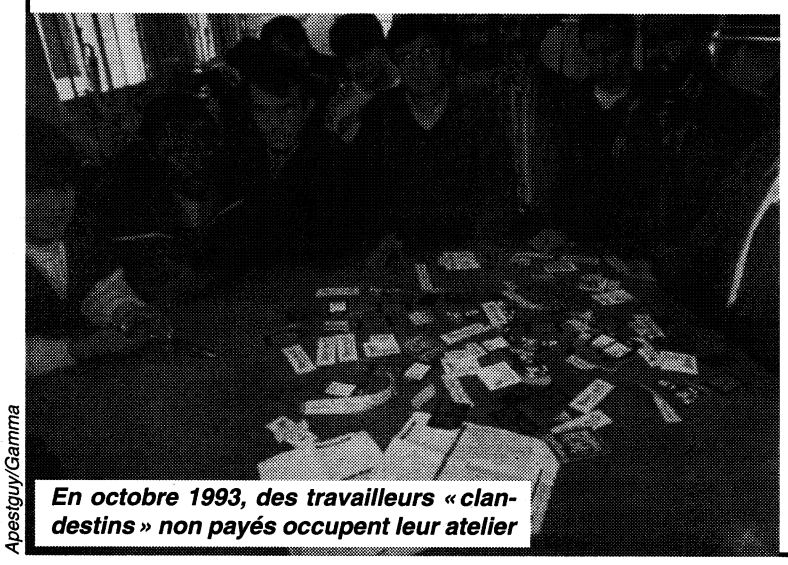

Apestguy/Gamma

En octobre 1993, des travailleurs « clandestins » non payés occupent leur atelier

Des pans entiers de l'économie vivent ainsi du travail clandestin. C'est vrai pour le bâtiment, l'hôtellerie, le commerce mais aussi pour l'agriculture qui, loin devant la confection, utilisent de la main-d'œuvre non déclarée. Ces entreprises qui ont pignon sur rue y ont recours soit directement, soit par le biais de la sous-traitance. Ainsi, récemment, plusieurs réseaux connus de location automobile, parmi lesquels Hertz et Avis, se sont fait épingler pour utiliser régulièrement des convoyeurs de véhicules non déclarés. De même, l'actualité s'est dernièrement fait l'écho du démantèlement d'un réseau, dans la région de Marseille, qui employait 2 500 clandestins, pour l'essentiel de nationalité française. L'affaire a fait d'autant plus de bruit que ce réseau était dirigé par des gens fichés depuis longtemps au grand banditisme et travaillait en sous-traitance pour de grandes entreprises de la région telles qu'EDF, notamment dans les centrales nucléaires de Golfech et de Cadarache, ainsi que pour plusieurs raffineries de pétrole, de Esso à Shell, en passant par Total et Elf.

De la même manière, une récente enquête de *Que Choisir* expliquait en détail comment de grandes marques, telles que La City, Morgan, Jennifer ou Kookaï, avaient recours aux mêmes pratiques. Grâce à des sociétés écrans ou des sous-traitants, qui exploitent des travailleurs réduits à l'esclavage quinze heures par jour, six jours sur sept, pour un salaire de 2 000 F à 3 000 F, elles peuvent ainsi vendre des tee-shirts « clandestins » à 62 F, au lieu de 90 F.

Aujourd'hui, le gouvernement prétend s'attaquer au problème du travail clandestin, non pour défendre les travailleurs qui en sont les premières victimes, mais pour récupérer en ces temps de crise un peu du manque à gagner pour les caisses de l'État. Un projet de loi, qui doit être soumis début octobre au Parlement, vise à faciliter les contrôles sur le terrain et à dresser une liste des entreprises ayant recours au « travail au noir » afin de les écarter des marchés publics et des aides gouvernementales. Par ailleurs, il devrait autoriser les policiers et les gendarmes à entrer sur les chantiers ou dans les locaux professionnels, et permettre aux agents chargés du contrôle d'avoir accès aux documents commerciaux pour remonter jusqu'aux donneurs d'ordres.

En admettant que les députés ne changent rien à ce texte, cela ne fera qu'ajouter une loi de plus... que les patrons trouveront rapidement les moyens de contourner, comme ils le font aujourd'hui avec la législation existante. Car la seule loi que les capitalistes connaissent, c'est celle du profit. Elle passe par l'exploitation du travail, clandestin ou non, en France comme d'autres le font au Maroc, au Bengladesh ou en Corée. Face à cela, la police de Juppé ne changera pas grand-chose ; il n'y a que les travailleurs eux-mêmes qui pourraient y mettre bon ordre.

Roger MEYNIER

Lutte contre Le Pen

COMITÉ DE VIGILANCE OU CONCILE ÉLECTORAL ?

Le Parti Radical Socialiste (PRS) a pris l'initiative de réunir en son siège les représentants du PS, du PCF, du Mouvement des Citoyens et des Verts afin « *de mettre en place des moyens de lutter contre la montée de la xénophobie et du racisme* ».

Hue, Voynet, Baylet (Radical) et Jospin à la réunion du 26 septembre

Gamma

La LCR n'avait pas été invitée à la séance mais a tenu à s'y présenter. Les organisateurs lui ont alors signifié qu'il ne s'agissait pas d'un simple oubli, en empêchant fermement Alain Krivine, devant les caméras de télévision, de franchir le seuil de ce sanctuaire de la lutte antifasciste et de la gauche réunies qu'est le siège du Parti Radical… Socialiste.

Cette réunion a tout juste réussi à accoucher d'un communiqué annonçant la création d'un « comité national de vigilance contre l'extrême-droite ». Pour bien montrer que ce quintette de vigilants a quand même de l'ouverture d'esprit, il conviait d'autres forces politiques, syndicales et associatives à se joindre à eux. Histoire de laisser l'espoir aux laissés-pour-compte qu'ils figureraient sur la prochaine photo de famille.

Mais qu'y a t-il à regretter à ne pas être de ce club ? En réalité ce dérisoire simulacre n'a rien à voir, ni de près, ni de loin, avec la lutte contre Le Pen et la montée des préjugés qu'il véhicule. Qui cela peut-il bien tromper ? Pas les promoteurs et les participants de cette réunion, ni Le Pen et ses partisans. Le leader du FN s'est largement gaussé de ces adversaires-là, s'offrant par ailleurs le luxe de jouer au martyr, puisque, dit-il, « *on voudrait lui interdire la parole* ».

Englobant dans son propos à la fois la gauche et la majorité gouvernementale, le chef de l'extrême-droite a même déclaré, à la fête du FN qui se déroulait tout juste au lendemain de la création du « comité de vigilance », que, s'il y était réduit, il envisagerait d'utiliser les moyens de la clandestinité, montrant par là que les diatribes à son égard lui servaient de faire-valoir.

Toutes ces déclarations, ces comités contre Le Pen relèvent, est-il besoin de le souligner, de la politique-spectacle, dont l'enjeu n'est pas la lutte contre l'extrême-droite, mais les élections de 1998.

C'est grave, car l'affaire est sérieuse. Le Pen n'est pas qu'un repoussoir électoral, un leurre dont on peut se servir pour effrayer des électeurs en espérant de la sorte récupérer des voix.

L'un des enjeux des années ou peut-être des mois à venir, si la crise s'approfondit – et le fait qu'elle dure signifie un tel approfondissement – ça n'est pas de gagner quelques places de députés de plus et d'empêcher Le Pen d'en avoir – avec une efficacité pour le moins douteuse. C'est de préparer les travailleurs à se défendre contre les coups conjugués et concertés du patronat et du gouvernement et, au travers de ce combat, d'œuvrer pour inverser le rapport de force entre la classe ouvrière et la bourgeoisie

Ce qui alimente l'influence de l'extrême-droite, et qui encourage les agissements anti-ouvriers de la droite gouvernementale, c'est le chômage, l'appauvrissement des classes populaires. Tout le monde le dit, sous une forme ou une autre : Juppé, Chirac à leur façon, tout comme ce « comité de vigilance » qui explique dans son communiqué que « *le premier moyen de lutter contre l'extrême-droite est d'assécher le terreau dans lequel il prospère. Il est de réduire le chômage avec tout ce qu'il entraîne de misère sociale et de sentiment d'abandon* ». Rien à redire sur un tel constat. Sauf que les véritables questions se posent justement là où ses déclarations d'intentions s'arrêtent.

Le chômage est le fumier sur lequel se développe l'extrême-droite ? Mais comment concrètement le supprimer, sans vouloir s'en prendre aux profits des capitalistes, sans que les travailleurs, les usagers puissent avoir connaissance des comptes, des mouvements de fonds, des transactions des grosses sociétés industrielles et financières ? Par ailleurs faut-il laisser l'État continuer à subventionner les patrons, ou au contraire utiliser ces fonds directement pour créer des emplois qui permettraient de satisfaire aux besoins de la collectivité ?

Ces questions en appellent aussitôt d'autres. Par quels moyens imposer aux patrons et au gouvernement de telles mesures ? Attendre que les élections de 1998 envoient une majorité de gauche, dominée par le PS, au prochain Parlement ? Ou dire, dès aujourd'hui, que la ligne de partage se situe entre ceux qui défendent, au sein de la classe ouvrière, la nécessité urgente qu'elle intervienne par ses moyens propres, sur des objectifs vitaux pour elle, et ceux qui agissent pour l'enfermer une fois encore dans la nasse de l'électoralisme ?

J.P.V.

Erratum

À PROPOS D'AYATOLLAHS ET DE CHARTERS, DE PASQUA ET DE CRESSON

L'éditorial du n°1472 de notre hebdomadaire, intitulé *Une voix nazillarde*, comporte deux erreurs de faits.

C'est bien Pierre Mauroy qui avait dénoncé en février 1983 le rôle des *ayatollahs* au cours de grèves d'ouvriers de l'automobile dans la région parisienne. Mais cette grève ne touchait pas alors les usines Talbot à Poissy, comme nous l'avons écrit, mais les usines Citroën à Aulnay et Renault à Flins.

D'autre part, en ce qui concerne la paternité des tristement célèbres « charters d'immigrés », ce n'est pas Edith Cresson qui en eut l'idée la première. Il faut rendre ici à Pasqua ce qui lui appartient.

C'est suite à sa loi anti-immigrés promulguée le 9 septembre 1986 que son adjoint Pandraud mit les bouchées doubles pour accélérer les expulsions de travailleurs immigrés. Le samedi 18 octobre au matin, la police embarquait 101 clandestins maliens dans un avion de la compagnie charter Minerve qui décolla d'Orly pour Bamako.

Quant à Cresson, si elle n'a pas inventé les charters anti-immigrés, elle n'hésita pas, cinq ans plus tard, à en agiter la menace. En juillet 1991, devenue Premier ministre, elle expliquait ainsi ses intentions de fermeté à l'égard des immigrés clandestins : « *Ce sont les actions qui m'intéressent. Lorsqu'il y en a 10 qui doivent être reconduits, ce n'est plus 3, 5 mais 10 qui seront reconduits* ». A un journaliste qui lui demandait si elle comptait utiliser la méthode des « charters », elle rétorqua : « *Des charters, c'est des gens qui partent en voyage, en vacances, avec des prix inférieurs. Là, ce sera totalement gratuit et ce ne sera pas pour des vacances, mais pour reconduire les gens dans leurs pays.* »

On le voit, Cresson n'a pas inspiré Pasqua. En revanche il est incontestable que Pasqua a inspiré Cresson…

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisati n.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

MASSACRES ET APARTHEID EN PALESTINE

La guerre que l'État d'Israël mène depuis des années contre le peuple palestinien a connu un nouveau paroxysme. Pour réprimer une manifestation de protestation contre l'ouverture d'un tunnel aux abords de la Grande Mosquée, l'armée a tiré à balles réelles sur la foule, utilisant mêmes des hélicoptères de combat et des chars pour rétablir l'ordre. En trois jours, 66 Palestiniens, dont une grande majorité de civils, ont été massacrés, tandis que 14 soldats israéliens tombaient sous les balles de la police palestinienne ayant riposté sur place.

Ces tueries sont l'aboutissement de la politique suivie par le nouveau premier ministre de droite, Benyamin Netanyahou, élu il y a trois mois à une très courte majorité.

Si le gouvernement israélien actuel a une lourde responsabilité, les gouvernements travaillistes précédents, menés par Rabin puis par Perez, ont également préparé les conditions qui ont rendu possibles de tels affrontements.

Car le « processus de paix » qui s'est enclenché depuis trois ans sous l'égide des gouvernements travaillistes et qui piétine aujourd'hui n'a jamais été conçu pour sortir le peuple palestinien de sa situation d'oppression et établir des relations de cohabitation fraternelle entre Juifs et Arabes. A l'époque où l'apartheid prenait fin en Afrique du Sud, l'État d'Israël et la direction de l'OLP, sous l'égide des Etats-Unis, ont fait le choix de s'orienter vers la création de « bantoustans » palestiniens dans les territoires occupés. Au mieux, ces accords visaient à la création d'un État palestinien croupion, soumis de fait au contrôle de l'armée israélienne. L'État d'Israël se déchargeait du fardeau financier de la gestion des territoires, tout en confiant à la police palestinienne la responsabilité de maintenir l'ordre au sein de la population pauvre des territoires autonomes. Les accords n'impliquaient même pas le retrait des colons juifs des territoires palestiniens : ils restaient propriétaires des terres, sous la protection de l'armée. A Gaza, 5000 colons au total occupent 40 % d'un territoire de 350 km², laissant un million de Palestiniens s'entasser dans les 60 % restants, sans eau potable, sans égouts, sans travail.

Les accords d'Oslo étaient un marché de dupes. Ils ont néanmoins suscité des espoirs au sein de la population palestinienne : espoir de ne plus être soumis à l'arbitraire de l'occupant, à ses brutalités qui lors des six années de la guerre des pierres ont entraîné la mort de 1258 Palestiniens. Les atermoiements des gouvernements travaillistes, leur politique répressive à l'encontre des Palestiniens, ont lassé la population. Aujourd'hui, l'autorité palestinienne ne contrôle toujours que 6 % des territoires occupés, tout en administrant la majeure partie de la population palestinienne.

Depuis son arrivée au pouvoir, Netanyahou a multiplié les provocations, violant même les modestes dispositions des accords. Il a encouragé l'implantation de nouveaux colons et refusé de libérer les prisonniers politiques palestiniens. Il a gelé le retrait de l'armée israélienne d'Hébron et toute négociation sur l'avenir de Jérusalem-est. En maintenant le bouclage des territoires occupés, il accroît toutes les difficultés quotidiennes des Palestiniens qui n'ont plus la possibilité de sortir de leurs ghettos et de rapporter un salaire en allant travailler en Israël. L'ouverture du tunnel sous la Grande Mosquée de Jérusalem fut la mesure qui, par son aspect symbolique, a mis le feu aux poudres.

Élu par l'électorat de droite le plus réactionnaire, soutenu par les partis religieux intégristes, cédant de bon gré aux pressions des colons, Netanyahou semble vouloir, sinon mettre un terme à ces accords, du moins établir un rapport de force qui lui permettrait d'imposer une situation toujours plus inique et insupportable aux Palestiniens. Si la paix paraissait illusoire au travers des « accords de paix », elle le sera davantage encore si le gouvernement israélien n'a rien d'autre à proposer aux Palestiniens que de souffrir en silence. En suivant des politiciens qui flattent ses préjugés les plus bas, la population israélienne se prépare des lendemains de guerre.

Pour les grandes puissances impérialistes, les « accords de paix » visaient à canaliser l'agitation des populations palestiniennes, une des sources de l'instabilité politique au Proche-Orient. Clinton aurait aimé en outre se prévaloir d'un succès diplomatique pour conforter sa réélection en novembre. Mais du sommet qu'il a réussi à organiser à Washington avec Netanyahou et Arafat, le secrétaire d'État aux affaires étrangères américain a déjà prévenu qu'il ne fallait pas en « attendre des miracles ». D'autant que les États-Unis, même s'ils ont d'autres points d'appui parmi les pays arabes de la région, ont toujours ménagé l'État israélien, leur meilleur allié contre les peuples.

Il est de l'intérêt des travailleurs israéliens de rompre avec la logique nationaliste criminelle de leurs gouvernants, et de leur responsabilité de se battre pour le droit des Palestiniens à disposer de leur propre État. Ce serait la condition préalable pour qu'ils puissent proposer aux travailleurs palestiniens de faire front commun contre les nationalistes de tous poils, contre leurs exploiteurs de toutes nationalités, et de se bâtir un avenir commun, dans le cadre d'un Proche-Orient sans frontières.

L.C.

Leur société

Avant-projet de loi contre l'exclusion

CE SERA AUX PAUVRES DE PAYER POUR « LES EXCLUS »

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'État à « l'Action humanitaire urgente », a présenté conjointement avec Jacques Barrot, ministre du Travail, un avant-projet de loi contre l'exclusion. Le projet, prévu à l'origine pour le printemps 1996, présenté finalement le 30 septembre, ira d'abord devant le Conseil économique et social avant d'être discuté par les deux Chambres probablement au début de l'année prochaine. Comme on voit, l'urgence humanitaire avait le temps d'attendre… l'hiver notamment, et ses nuits passées dehors.

Parmi les mesures envisagées, certaines visent à restaurer les « droits fondamentaux », comme le droit de vote, que ne peuvent par exemple exercer les SDF… n'ayant pas de domicile à déclarer.

Une autre mesure est la possibilité d'une visite annuelle de médecine préventive dans les hôpitaux. Jusque-là, tout va bien, et il aurait été facile d'y penser plus tôt. Mais d'autres aspects du projet sont bien plus choquants. Ainsi, sous la dénomination pompeuse « *d'activation des dépenses passives* », il est question de créer des contrats d'initiative locale (CIL) qui permettraient de rémunérer, contre 30 heures de travail par semaine, certains RMIstes, ou « bénéficiaires » de l'ASS (allocation spécifique de solidarité) ou de l'API (allocation parent isolé).

Le but affiché serait de permettre de se réinsérer, à des exclus ayant perdu l'espoir et même la volonté de vivre d'autre chose que d'allocations. Mais le gouvernement y a ajouté la contrainte : pas question pour un exclu de refuser un CIL sans « raison valable » sous peine de perdre ses droits.

Lorsqu'il s'agit des pauvres, les politiciens bourgeois ont une haute idée de la moralité publique.

Et puis, quels emplois occuperont les futurs CIL, puisqu'il n'y en a pas et que le chômage, loin de régresser, augmente ? Il est question de faire appel à des employeurs publics et à des associations. Il y avait déjà les CES (contrats emploi solidarité) qui s'adressaient le plus souvent à des travailleurs pauvres, en emplois précaires, et puis les CIE (contrats initiative emploi). Va-t-on prendre de « vrais » exclus à leur place… et les jeter, eux, dans l'exclusion ? Non seulement ce serait ignoble, mais en outre totalement incohérent.

De toute façon, en admettant que le projet aille jusqu'au bout, il n'est question de créer que 300 000 CIL en cinq ans (dont 27 000 en 1997 pour commencer), alors que le total des RMI + ASS + API atteint 1 550 000 personnes !

Le pire c'est que pour financer les futurs CIL l'État réduit les allocations distribuées sous forme d'ASS : 130 000 « bénéficiaires » de celle-ci en seraient exclus et 121 000 autres y perdraient en moyenne 1 100 F par mois. Ce ne sont donc pas les riches qui paieront pour les exclus, mais les plus pauvres ! Et le texte ose porter officiellement le nom de « *renforcement de la cohésion sociale* »

La question des logements est une des plus cruciales pour les « exclus ». Mais le nouveau projet ne change rien sur le fond. Pas question d'une taxe spécifique sur les logements vacants pour imposer leur location. Pas question d'imposer la réquisition d'office des gros propriétaires ayant au moins six logements vides dans la même commune (il faut avoir du bien pour en être à ce niveau-là !). Chirac et Juppé ne veulent mécontenter ni les gros bourgeois propriétaires d'immeubles entiers, ni ceux qui n'ont qu'un ou deux logements à louer et qui pourraient prendre peur… et « mal » voter.

Simplement, pour éviter les scandales publics et le spectacle trop voyant de la misère, des structures d'accueil hivernales pour les sans-abri seront sans doute maintenues toute l'année, et en cas « d'urgence exceptionnelle » les préfets pourront réquisitionner des logements. Ce qu'ils ont en principe déjà le droit de faire, mais que les autorités ne font jamais… sauf lorsqu'une lutte des sans-abri (comme lors des occupations d'un immeuble de la rue du Dragon à Paris) les y force.

Enfin, pour compléter le projet, une série d'organismes spécialisés devraient voir le jour, dans les départements, pour coordonner les mesures anti-exclusion, sous le regard suprême d'un Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion. A défaut de changer le sort des plus pauvres, cela occupera quelques hauts fonctionnaires…

Chirac, Juppé et compagnie veulent, avec ce projet, se donner l'air de faire quelque chose en faveur des exclus. C'est tellement minable, et certains aspects du projet sont tellement révoltants, qu'on ne peut lui souhaiter qu'une chose : qu'il contribue à faire tomber ce gouvernement dans la « fracture sociale » qu'il ne cesse d'élargir.

André VICTOR

Enseignants

L'AUSTÉRITÉ PASSE MAL

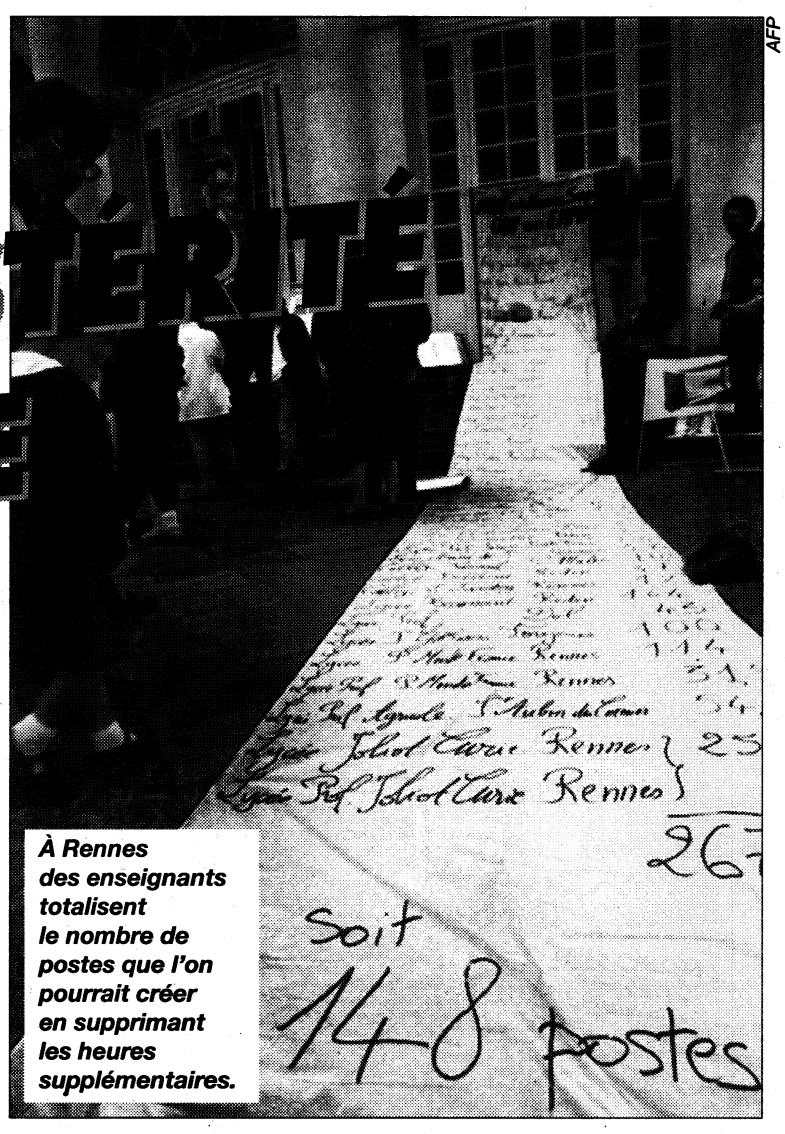

AFP

À Rennes des enseignants totalisent le nombre de postes que l'on pourrait créer en supprimant les heures supplémentaires.

Lundi 30 septembre, la grève des enseignants, appelée par la grande majorité des organisations (FSU, FEN, FAEN, CGT et CFDT), a été suivie en moyenne à 70%. La grève s'est accompagnée de manifestations à Paris et dans de nombreuses villes de province. Beaucoup de participants à cette journée l'ont considérée comme un galop d'échauffement pour la manifestation des fonctionnaires du 17 octobre prochain. De plus, malgré les difficultés que peut créer aux familles une grève dans les écoles, celle-ci semble avoir été bien perçue par l'opinion qui a conscience, au vu des difficultés actuelles, que ce n'est pas le moment de diminuer l'encadrement dans les écoles.

Ce n'est pourtant pas la direction dans laquelle entend se diriger le gouvernement. Comme le reste des services publics, l'enseignement est soumis à la même politique d'austérité qui consiste à rogner sur les moyens de l'Éducation nationale.

Grande première, le ministre de l'Éducation, Bayrou, a programmé la suppression de 5000 postes dans les collèges. La création de 2 700 postes dans l'enseignement supérieur n'empêche pas que 2 300 postes resteront sur le carreau. En outre, l'emploi de 15000 maîtres-auxiliaires est menacé, ainsi que des milliers de postes d'ATOS, les personnels non enseignants. Cette politique de restrictions d'effectifs ne peut contribuer qu'à aggraver les conditions dans lesquelles se déroule l'enseignement et nuire aux enfants.

Le ministre se justifie en expliquant que, dans certains secteurs, il y a moins d'élèves. Ça aurait pourtant été, au contraire, l'occasion de diminuer le nombre d'élèves dans les classes surchargées. En attendant, le gouvernement est en train de montrer qu'il est désormais décidé à ne plus faire l'impasse sur l'Éducation nationale quand il s'agit d'imposer des restrictions budgétaires.

Raison de plus pour ne pas se laisser faire et imposer dans l'enseignement, comme dans le reste des services publics, une politique qui prenne en compte d'abord des intérêts humains et pas la part d'aides financières que le gouvernement compte abandonner au patronat. Et cela veut dire d'abord titulariser les maîtres-auxiliaires actuels, créer de nouveaux emplois, améliorer les salaires et donner aux enseignants les moyens matériels qui permettent de donner aux élèves le goût d'apprendre.

Ce qui devrait normalement être la préoccupation du ministre de l'Éducation s'il n'était pas d'abord là pour faire avaler la politique d'austérité du gouvernement au corps enseignant. Mais celle-ci peut lui revenir, tel un boomerang, dans la figure !

J.F.

Lycée Arago – Paris

LA DÉTERMINATION, ÇA PAYE

Le mardi 24 septembre, au lycée Arago, à Paris, le proviseur a tenté d'imposer un 36e lycéen dans une classe de seconde. Il s'est heurté à la réaction immédiate de deux enseignantes qui, appliquant une décision de l'ensemble des professeurs d'Arago, ont refusé de l'accepter.

La tentative ayant eu lieu à 15 heures, dès 17 heures, les deux enseignantes se voyaient remettre une lettre du proviseur jugeant leur action absolument illégale, engageant leur responsabilité civile et pénale, et précisant qu'une copie du courrier avait été adressée à l'inspection académique.

Dès le lendemain à 8 heures, la solidarité a répondu à ce que tous ont pris comme un véritable coup de force. Pratiquement tous les enseignants se sont engagés à faire de même dans toutes les classes, ont dénoncé l'attitude inadmissible de l'administration, et rappelé la situation préoccupante de la sécurité dans ce lycée qui n'a qu'un poste de CPE (Conseiller principal d'éducation) et un seul poste de surveillant pour 700 élèves, alors qu'ils réclament la création d'un demi-poste de CPE et d'un poste de surveillant. À la moindre sanction, la grève serait immédiatement déclenchée. Les parents d'élèves et leurs organisations appuient les enseignants et se retrouvent à leurs côtés pour ces revendications.

En fait, il s'agit là d'un problème posé depuis deux ans, le lycée faisant partie de l'Est parisien très chargé en élèves. Dès l'année 1994/95, les enseignants du lycée avaient affirmé, et fait enregistrer à leur conseil d'administration, qu'un bon travail pédagogique ne pouvait se faire avec des effectifs supérieurs à 30 élèves par classe, et qu'ils refuseraient absolument d'accueillir plus de 35 élèves par classe.

À la rentrée de 1995, dès que le proviseur annonça les classes de seconde à 40 élèves, la riposte fut immédiate : une semaine de grève jusqu'à l'obtention de la limite de 35. Nous avions aussi contacté les autres lycées voisins pour qu'ils nous suivent, ne récupèrent pas nos élèves et qu'il y ait création de classes, mais ce fut là sans grand succès.

Tout au cours de l'année 1995-96, renforcés par la grève de novembre/décembre reconductible et reconduite de jour en jour, nous avons continué à affirmer notre position, y compris aux réunions du conseil d'administration.

À un moment où 15 000 enseignants sont cette année au chômage, où les nouveaux programmes sentent la réaction comme en Histoire, il y a des enseignants pour dire que ça suffit et se donner les moyens d'imposer quelques concessions pour eux et leurs élèves.

Forte hausse du chômage

POUR INVERSER LA TENDANCE, IL FAUT LICENCIER LES LICENCIEURS

Officiellement, en août dernier, on dénombrait dans ce pays 3 085 100 demandeurs d'emploi, soit 39 500 chômeurs de plus. Ils seraient même 3 418 100 si le gouvernement avait conservé le même mode de calcul et continué, comme auparavant, à prendre en compte les chômeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. Pour tout commentaire, Juppé qui avait mis, paraît-il, la priorité sur la lutte contre le chômage, s'est contenté de dire qu'il trouvait ce chiffre «*franchement mauvais*». Pas autant que les chômeurs.

Juppé a même osé prétendre que le chômage des jeunes était enrayé. Ce n'est pas vrai. Il a augmenté de plus de 5% en un an pour culminer aujourd'hui à 24,6%, c'est-à-dire deux fois plus que le chômage des adultes. Quant au chômage de longue durée, qui touche un chômeur sur trois, il vient de repartir en flèche (+2,8% en août).

Résultat, le taux de chômage crève le plafond : 12,6%. Du jamais vu, depuis 1955 (date à laquelle le Bureau international du travail a commencé à se livrer à ce calcul).

Et rien n'est fait pour que ces chiffres s'améliorent. Le gouvernement est même en train de larguer le «traitement social» du chômage qui, à défaut d'être efficace pour les travailleurs sans emploi, permettait au moins de dégonfler les statistiques. Le contrat initiative emploi (CIE) a été revu à la baisse. Le nombre des contrats emploi-solidarité (CES) va être limité à 500000. Et les stages d'insertion et de formation vont passer de 190000 à 130000. Cela n'empêchera d'ailleurs pas les chefs d'entreprise de passer à la caisse puisque le projet de budget prévoit de leur distribuer 64 milliards de francs, sans même qu'ils fassent mine d'embaucher.

Qu'importe, en effet, au patronat si le nombre des chômeurs augmente, du moment que les patrons peuvent continuer à faire grossir leur magot et celui de leurs principaux actionnaires, c'est pour eux l'essentiel. Ils ne sont pas gênés de ces îlots de profits au milieu d'océans de misère.

Au lieu de distribuer au patronat chaque année, 100 à 200 milliards de francs, l'État ferait mieux de créer lui-même des emplois. Les manifestations de fonctionnaires, qui ont déjà eu lieu ou sont à venir, c'est-à-dire d'enseignants, de gaziers, d'électriciens, de travailleurs de la santé, de cheminots, etc., montrent bien que les besoins en personnel sont immenses. Et avec 3 ou 3,5 millions de chômeurs, sans compter tous ceux qui n'ont même pas la chance de figurer dans cette statistique et qui sont exclus eux aussi d'un travail normal, c'est-à-dire à plein temps et non précaire, ce ne sont pas les bras et les cerveaux qui manquent !

Mais pour inverser le cours des choses, pour imposer que les décisions du gouvernement, du patronat prennent d'abord en compte les intérêts de la population et non plus la seule recherche du profit, il faut que les travailleurs montrent les dents et engagent la lutte pour interdire tout licenciement, imposer l'embauche dans les services publics et placer sous leur contrôle les comptes des entreprises et de l'État.

J.F.

« Scientologie »

SECTES, ÉGLISES, C'EST DU PAREIL AU MÊME !

Petite Église, grosse secte ? Cette grave question se trouve au cœur des débats du procès de l'Église de scientologie où comparaissent vingt-trois personnes accusées d'escroquerie, tentatives d'escroqueries, complicité et exercice illégal de la médecine. L'une d'entre elles devra aussi répondre d'homicide involontaire après le suicide d'un adepte qui, séduit par les principes du gourou de la scientologie Ron Hubbard, s'est néanmoins jeté du douzième étage de son immeuble.

Aujourd'hui, la scientologie se présente comme une Église. Son fondateur, un auteur assez médiocre de science-fiction, paraît-il, publia en 1950 le futur évangile de sa future Église où il promettait d'éradiquer 70 % des maladies répertoriées par la médecine. Pour bénéficier de ces aides miraculeuses, il fallait évidemment y mettre le prix. L'entreprise connut un certain succès qui inquiéta même le corps médical et le fisc américains. Le futur « pape » de la scientologie trouva alors plus habile de se parer du voile de la religion en fondant en 1954 sa propre Église. Pour ce genre d'affaires, mieux vaut en effet passer pour un martyr ou un hérétique, que d'être considéré comme un vulgaire escroc. Ce choix fut, semble-t-il, judicieux puisqu'aujourd'hui les adeptes de la scientologie sont plus de six millions de par le monde, générant une richesse qui avoisinerait les 750 millions de francs.

Alors, Église ou secte ? Tout dépend de la position de l'observateur comme diraient les scientifiques (les vrais). Au regard des grandes religions officielles, la chrétienne, la musulmane ou la juive, pour ne citer qu'elles, la scientologie n'est qu'une vulgaire PME, une secte en quelque sorte. En revanche, pour ce qui concerne l'idéologie distillée, les différences deviennent plus floues.

Certes, croire, comme le font les « scientologues » aux « thétans », ces esprits existant de tout temps et qui se chargent des tares des vies antérieures de ceux qu'ils auraient précédemment habités, est absurde, tout comme il est absurde de croire en l'immaculée conception. D'ailleurs, les idées des Églises ou des sectes sont parfois tellement semblables qu'au procès en cours, l'accusation n'a pas trouvé d'autres mots pour désigner la scientologie, que d'expliquer qu'elle repose « *sur une philosophie religieuse contenant des méthodes de conseil pastoral destinées à aider l'individu à atteindre une plus grande confiance en soi, en le libérant spirituellement* ». Une définition que ne renieraient sans doute pas nos curés pour parler de leur religion.

C'est que, lorsque des organisations, Églises ou sectes se développent sur le même terreau, il n'est pas étonnant que leurs idéologies se rencontrent.

Georges LATTIER

Lutte de classe

n°22 (septembre-octobre 1996)

est parue

AU SOMMAIRE

- **France – L'immigration, une nécessité pour les capitalistes, un thème de démagogie pour leurs politiciens – Clovis, le droit du sang, le droit du sol et l'internationalisme**
- **Russie – Guerre et drôle de paix en Tchétchénie, guerre au Kremlin sur fond de chaos politique**
- **Bosnie – les responsables du désastre… et ceux qui les ont cautionnés**
- **La fin du réduit kurde en Irak : le peuple kurde, victime de l'ordre impérialiste et de ses propres dirigeants**
- **Etats-Unis – Création d'un Labor Party – mais pour quoi faire ?**
- **Tribune de la minorité – La lutte des immigrés sans papiers, un combat de la classe ouvrière**

Proche-Orient

LA NOUVELLE RÉVOLTE DES PALESTINIENS

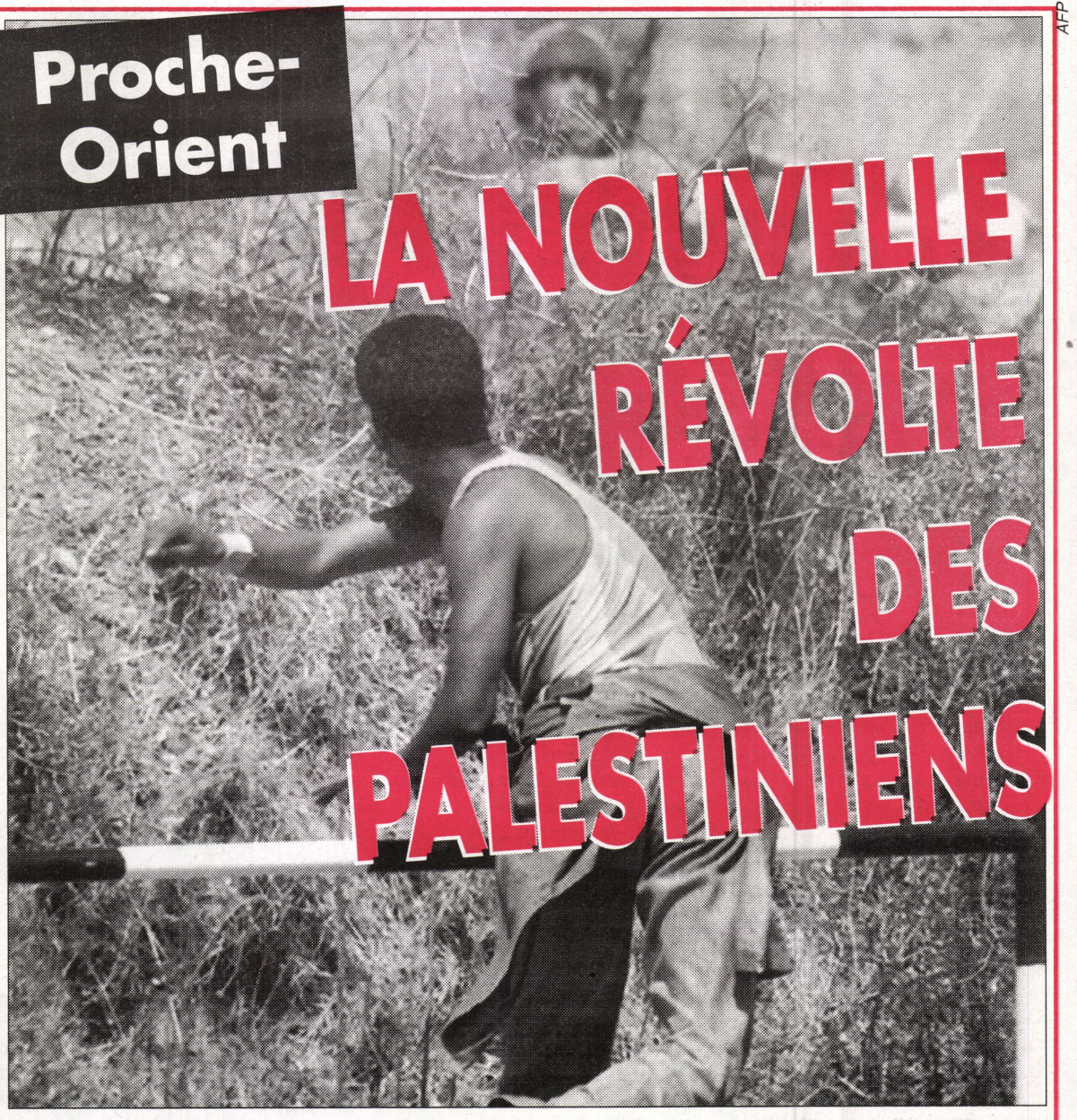

AFP

Il aura fallu plusieurs jours d'émeutes et des dizaines de morts pour que le Premier ministre israélien, Nétanyahou, accepte de rencontrer Arafat.

Ce n'est évidemment pas la seule ouverture d'un tunnel archéologique à Jérusalem qui explique ces émeutes. Celle-ci a simplement mis le feu aux poudres, dans une situation qui devenait insoutenable pour les Palestiniens.

Car le « bouclage » des territoires palestiniens – qui a d'ailleurs débuté sous le gouvernement travailliste précédent – provoque l'étouffement économique, avec l'impossibilité pour les Palestiniens de se déplacer librement, d'aller travailler, d'acheter et de vendre en Israël et même, quand le bouclage devient total, d'avoir des relations entre eux, les territoires palestiniens, autonomes ou occupés, étant dans bien des cas coupés les uns des autres par des enclaves ou les routes sous contrôle israélien ; il provoque un accroissement de la misère, en particulier dans le territoire de Gaza où s'entassent environ un million de Palestiniens dont la moitié sont parqués dans des camps. Mais il y a aussi le coup d'arrêt donné aux quelques pas faits par le gouvernement travailliste précédent dans la « politique de la paix » qui permettait aux Palestiniens de placer quelques espoirs, même minces, dans une amélioration de la situation économique et politique.

La politique de Nétanyahou, destinée à contenter la partie de l'électorat qui l'avait élu, a consisté à multiplier les gestes de provocation à l'égard des Palestiniens : reprise de la politique d'expansion des implantations juives en Cisjordanie avec la décision d'autoriser la construction de 5 000 logements, remise en cause du départ de l'armée israélienne de Hébron, arrêt des négociations sur les territoires occupés, ouvertures de routes ségrégationnistes destinées aux seuls israéliens pour qu'ils puissent se déplacer en Cisjordanie sans avoir affaire aux contrôles de l'armée, etc.

Alors la colère a fini par exploser, contre le régime de Nétanyahou et contre l'armée israélienne. Mais les récents événements mettent aussi en évidence la difficulté de la situation d'Arafat vis-à-vis de son propre peuple. On a pu voir la police palestinienne se mettre à défendre les manifestants palestiniens et tirer contre l'armée israélienne face aux attaques de celle-ci. Mais cette police, bras armé de l'autonomie palestinienne, avait été mise en place justement pour tenter de mieux contrôler la population palestinienne. Nétanyahou ne se fait d'ailleurs pas faute de rappeler à Arafat qu'il attend de lui qu'il empêche, voire réprime, ces explosions de colère des Palestiniens.

Seulement, comment Arafat pourrait-il avoir le contrôle de quoi que ce soit si l'on retire à l'autonomie palestinienne toute crédibilité ? Et si lui et son gouvernement, « l'Autorité palestinienne », ont bien des difficultés à jouir d'une certaine crédibilité, c'est bien parce que les Israéliens, depuis les premiers pas de l'autonomie palestinienne, n'ont fait que le minimum de concessions et n'ont jamais donné les moyens à « l'Autorité palestinienne » d'Arafat d'apparaître comme un gouvernement susceptible de défendre réellement les intérêts de ses ressortissants. Et avec le gouvernement Nétanyahou, ce minimum de concessions s'est réduit à néant.

Mais ce que Nétanyahou semble avoir oublié, c'est que, pas plus que lui, ses prédécesseurs travaillistes n'étaient de réels et sincères partisans de la reconnaissance des droits des Palestiniens et de la création d'un État palestinien. Rabin et Peres n'ont été contraints à jeter les bases d'un accord avec Arafat que parce qu'il y a eu l'Intifada, cette révolte de la population palestinienne que six ans de guerre et d'occupation par l'armée israélienne, de 1987 à 1993, n'ont pas réussi à mater ; parce qu'ils ont craint de la voir s'amplifier encore et passer sous la direction des Islamistes, et aussi parce que toute une partie de l'opinion israélienne était lasse de voir les jeunes condamnés à mener cette sale guerre.

Une partie des Israéliens ne veulent d'ailleurs pas de ce retour en arrière. Après les émeutes des 25 au 27 septembre, des dizaines de milliers d'Israéliens aussi ont manifesté contre la politique de leur gouvernement et ont décidé de continuer.

Que sortira-t-il du sommet de Washington entre Arafat et Nétanyahou ? Celui-ci sera-t-il contraint de faire quelques concessions et de desserrer un peu la pression que son pouvoir exerce sur le peuple palestinien ? En tout cas, c'est la lutte, la mobilisation et la révolte de celui-ci qui sont son seul atout, comme ils l'ont été de 1987 à 1993. L'Intifada a fait reculer un Rabin et un Peres. Si elle reprend, elle peut aussi faire reculer un Nétanyahou.

Sylvie FRIEDMAN

Afghanistan

SOUS LE RÈGNE DES TALIBANS... ET DE LA LOI CORANIQUE

Deux femmes vêtues du linceul coranique réglementaire, dans les rues de Kaboul

AFP

Ceux qui s'appellent les talibans (les « *étudiants en religion* ») ont donc pris le pouvoir à Kaboul, capitale de l'Afghanistan, après avoir déjà conquis les deux tiers méridionaux du pays. Leur offensive a provoqué, outre la fuite des autorités, celle de centaines de milliers de personnes n'ayant apparemment aucune illusion sur le nouveau régime (il faut dire que, dans les territoires déjà contrôlés par les talibans, exécutions et mutilations pour infraction à la « charia » – la loi coranique – sont monnaie courante).

Aussitôt installés dans la capitale, les talibans ont, comme avant eux d'autres milices des seigneurs de la guerre locaux, exécuté leurs opposants, dont l'ancien président prorusse, Najibullah. Mais, en outre, leur « police religieuse » s'est aussitôt mise à dicter sa loi. Ordre a été intimé aux fonctionnaires de se laisser pousser la barbe, aux salariées de rester chez elles et à toutes les femmes de ne sortir que masquées du voile islamique – plusieurs ont d'ailleurs été bastonnées en public pour ne pas avoir respecté cet édit – tandis qu'était proclamée l'instauration d'un « *système islamique complet* ».

Une population otage des garants de l'ordre mondial

Le Pakistan voisin, dont certains cercles dirigeants ont armé et encadré les talibans depuis deux ans, leur permettant – avec l'appui financier de l'Arabie saoudite et celui, à peine plus discret, des Etats-Unis – de bousculer les bandes armées de factions rivales, s'est empressé de reconnaître le régime. Les USA ont déclaré « *ne pas exclure* » de faire de même.

Cela fait une vingtaine d'années que ce pays est ravagé par la guerre et, plus encore, que sa population subit des régimes divers mais tous dictatoriaux.

Dans les années soixante-dix, c'est l'incapacité du roi Zaher à faire face à une opposition islamiste, qui avait amené l'URSS à tenter de contrôler la situation. D'abord par dirigeants locaux interposés, puis, en décembre 1979, en intervenant militairement.

La bureaucratie soviétique cherchait à se protéger d'un foyer d'instabilité entretenu par des mouvements islamistes qui auraient pu trouver un écho dans les populations – souvent de même ethnie – d'Asie centrale soviétique. Mais cette intervention n'était pas pour autant mal vue par les autres grandes puissances, notamment les Etats-Unis. Inquiet de l'instauration récente en Iran d'un régime islamiste et de la possibilité de voir s'établir en Afghanistan un régime du même ordre, Washington avait au moins laissé faire Moscou, ce qui ne l'empêcha pas, par la suite, de contribuer à fournir des armes aux groupes qui s'opposaient à la présence soviétique.

Allaient suivre huit années d'une guerre qui fit plus d'un million de morts – essentiellement des civils – et qui se solda par la défaite de l'armée du Kremlin.

Moscou se retrouva ainsi, comme peu avant les Etats-Unis au Vietnam, à mener une sale guerre pour finalement devoir, à la mi-1988, retirer son armée d'Afghanistan, le régime qui lui était lié survivant quand même jusqu'en 1992.

Malgré ses prétentions modernistes, ce régime était d'abord une dictature militaire, une dictature soutenue par l'URSS. Et en ayant pendant huit années fait la guerre à tout un peuple, la bureaucratie russe n'avait pas seulement donné la preuve de son ignominie et du fait qu'elle n'était pas plus respectueuse du droit des peuples que ne l'avaient été, par exemple, la France ou les Etats-Unis en Indochine ; elle avait surtout pavé la voie aux forces les plus réactionnaires et obscurantistes. Celles-là mêmes dont les talibans sont une des multiples versions locales.

On verra si les talibans réussiront à installer un régime politique stable à Kaboul. En tout cas, ils bénéficient de l'appui du Pakistan, pays dirigé par une femme, Benazir Bhutto, que cela n'empêche pas de soutenir un régime qui, dès sa venue au pouvoir, prive les femmes afghanes de tous les droits. De même, les Etats-Unis de Clinton, qui se veulent désormais le seul phare de la civilisation mondiale, n'ont aucune gêne à soutenir des talibans qui professent un retour au Moyen Âge. Qu'au nom d'un ramassis de préceptes religieux et réactionnaires on fasse tomber une chape de plomb sur des millions d'individus, à commencer par les femmes, ce n'est pas un problème pour les dirigeants impérialistes. Ils s'accommodent déjà fort bien du régime médiéval et théocratique d'Arabie saoudite qui leur est tout dévoué. Si les talibans peuvent, au nom du Coran, faire régner leur ordre, qui est aussi celui de l'impérialisme, et préserver les intérêts politiques et économiques de ce dernier dans la région, les dirigeants du monde dit « libre », tout champions de la démocratie qu'ils osent s'affirmer, sont prêts à cautionner la barbarie qui se met en place à Kaboul.

Pierre LAFFITTE

Grande-Bretagne

AVANT MÊME D'ÊTRE AU POUVOIR, LES DIRIGEANTS TRAVAILLISTES PRÉVIENNENT QU'ILS FERONT LA POLITIQUE DE MAJOR

Le 27 septembre, à trois jours du congrès annuel du Parti Travailliste, les syndiqués britanniques ont pu lire un appel publié en pleine page par la plupart des quotidiens nationaux sous le titre :
« Syndiqués, si les Travaillistes ne veulent pas de vous, nous si ! »

Et l'appel poursuivait : « *Aujourd'hui, le Nouveau Travaillisme a décidé de se débarrasser des travailleurs et travailleuses du rang comme on se débarrasse d'une paire de bleus sales... Ils ont décidé que vous n'étiez pour eux qu'un handicap sur le plan électoral. Pour le Nouveau Travaillisme, vous constituez un danger. Vous n'avez pas votre place dans leur nouvelle image de marque* ».

S'il s'en était tenu à cette critique du Nouveau Travaillisme, ce programme sur lequel le leader travailliste Tony Blair compte pour se catapulter au pouvoir lors des élections de 1997, critique partagée et amèrement ressentie par bien des travailleurs, cet appel aurait pu porter la signature de l'un des nombreux groupes et organisations qui se situent à la gauche du Parti Travailliste, et aurait sans doute eu un certain écho de sympathie dans les entreprises.

Mais pas du tout. Il s'agissait d'un appel... du parti de John Major qui se terminait par ces mots : « *Les travailleurs et travailleuses sont les bienvenus dans les rangs conservateurs... Le Parti Conservateur est le parti de tous et de chacun. Nous ne vous abandonnerons pas.* »

Il y a quelques mois encore, un tel appel aurait été la risée de la classe politique et des médias, et son auteur au quartier général du Parti Conservateur aurait sans doute dû se chercher un autre emploi.

Mais aujourd'hui, après l'avalanche de prises de position fracassantes des leaders travaillistes au cours des deux derniers mois, un tel appel fait figure de bonne opération publicitaire et ne choque même plus, sauf sans doute les inconditionnels du Nouveau Travaillisme au sein des appareils syndicaux. Quant aux travailleurs, ils ne peuvent qu'en ressentir un certain dégoût, aussi bien pour le mépris cynique des Conservateurs qui, après avoir systématiquement restreint leurs droits face au patronat, ne sont même pas gênés de leur tenir un tel langage aujourd'hui, que pour la politique des dirigeants travaillistes qui en arrive à faire la part belle aux Conservateurs.

Car dans les déclarations des dirigeants travaillistes, tout y est passé : un appel au renforcement des lois anti-grèves ; l'introduction du travail forcé pour les jeunes chômeurs ; une proposition de réduire encore plus la valeur de la retraite d'État (tout juste 2 100 F par mois pour un célibataire aujourd'hui), prétendument pour permettre l'abaissement de l'âge de la retraite mais surtout pour augmenter le rôle des fonds de retraite privés ; d'autres visant à cesser le versement des allocations familiales, sauf aux plus démunis, ou encore à supprimer les bourses versées aux étudiants, qui ne pourraient plus bénéficier que de prêts à rembourser en totalité, pour le plus grand profit des banques.

A force de se livrer à cette surenchère réactionnaire avec le Parti Conservateur, sur le thème de la réduction des dépenses d'État aux dépens des classes laborieuses, pour complaire aux capitalistes, le Nouveau Travaillisme de Tony Blair en vient à traîner dans la boue l'idée même d'une politique de gauche – tout comme l'ont fait en France, dans le passé, les partis de l'Union de la Gauche sous Mitterrand. En France, le passage au pouvoir de ces partis, sur la base d'une politique bien plus timide à bien des égards que celle prônée par le Nouveau Travaillisme, n'a réussi qu'à faire le lit d'un Le Pen. Souhaitons que la classe ouvrière britannique, qui a au moins l'avantage d'être clairement avertie par avance des intentions des Travaillistes, saura s'en servir et utiliser ses propres armes, celles de la lutte des classes, pour contrer l'avidité de la bourgeoisie, sans rien attendre du gouvernement que leur prépare Tony Blair.

François ROULEAU

Hôpital Robert-Debré (Paris)

GRÈVE DU MÉNAGE : L'ÉPREUVE DE FORCE

À l'hôpital Robert-Debré de Paris, la troisième semaine de grève a été longue pour les grévistes du nettoyage, avec ses hauts et ses bas. Mais les choses s'accélèrent…

Ni la menace d'évacuation par la police, proférée par la directrice (voir LO n°1472 et 1473), ni ses pressions pour obtenir des grévistes un service minimum, ni la nouvelle lettre accusatrice du patron Challancin n'ont fait reprendre le travail. Les soixante-dix ouvrières et ouvriers du nettoyage sont restés tous en grève totale.

Même si maintenant, la rectification des manques sur les feuilles de payes – qui était une des raisons de la grève – est en bonne voie, cela ne suffit pas aux grévistes après plus de trois semaines de grève. Leur principale autre revendication reste le 13e mois.

Aux cris de «*Challancin voleur* !», «*Challanchien dehors* !» une manifestation dynamique d'une centaine de personnes avec les grévistes a eu lieu devant l'hôpital. Un autre jour, un groupe est allé se faire entendre au conseil municipal du XIXe arrondissement, où se trouve l'hôpital.

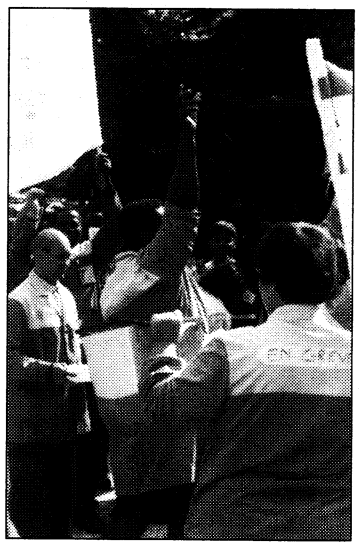

Par ailleurs, un premier paquet de pétitions des aides-soignantes, protestant contre le ménage qui retombe sur elles et réclamant que les grévistes obtiennent satisfaction, a été remis à la directrice.

Après que la grève a franchi un week-end de plus, la directrice a fait venir Challancin dans l'hôpital même, mardi 1er octobre, pour qu'il rencontre les grévistes, en présence d'inspectrices du travail. En préambule, la directrice a une fois de plus réclamé un service minimum. Quant à Challancin, il a encore joué les patrons de choc, refusant tout, méprisant et menaçant.

Alors, les grévistes ont fait irruption dans la salle de discussion et ont crié leur colère à la figure du patron. Une gréviste a dénoncé ses conditions de travail. Puis, ils sont allés avec leurs délégués au bureau de la directrice de l'hôpital, la poussant ainsi à se mouiller ouvertement dans le conflit.

Elle a dit qu'elle allait intervenir auprès de Challancin. Cependant, quand les grévistes ont revu le patron, il ne cédait toujours quasiment rien, annonçant l'évacuation policière et le service minimum par une équipe extérieure dès le lendemain.

Ce mercredi matin, 2 octobre, le problème se posait pour les grévistes de tenir encore le coup. La continuation de la grève a été votée à l'unanimité par les grévistes présents.

Correspondant LO

Chausson (Creil)

LES ANCIENS LICENCIÉS SE FONT ENTENDRE

Samedi 28 septembre au matin une manifestation rassemblant 140 anciens salariés de Chausson s'est déroulée dans le centre de Creil afin d'exiger des pouvoirs publics des mesures pour les faire sortir du chômage. La manifestation s'est terminée devant le marché, et symboliquement les manifestants ont bloqué pendant une demi-heure le grand carrefour qui se situe à cet endroit et se sont adressés à la population. Il y avait là une partie des 321 anciens salariés de Chausson-Creil qui ont été licenciés en 1993 et 1994 (1 500 suppressions d'emplois faites lors de ces deux plans) et qui pointent encore à l'ANPE.

Les mille travailleurs qui restaient au moment de la fermeture de l'usine le 1er avril 1996, lors du dernier plan, ont pu bénéficier quant à eux de mesures d'accompagnement conséquentes. À l'heure actuelle il ne reste que 170 personnes en attente d'un reclassement et ces travailleurs gardent leur paye et leur statut de salarié. Mais jusqu'à la fin le gouvernement et les actionnaires s'étaient refusés à s'occuper des anciens licenciés pour qui les syndicats réclamaient des mesures de reclassement.

La majorité des anciens licenciés non reclassés sont maintenant au chômage depuis plus de trois ans et beaucoup doivent se contenter des allocations de solidarité de fin de droit autour de 2 000 F par mois. C'est l'importance des concessions imposées lors du plan de fermeture qui a provoqué un sursaut parmi les anciens licenciés. Ceux-ci se sont regroupés au sein d'une association. Au démarrage parmi certains responsables de l'association il y avait un peu d'aigreur à l'encontre des 1 000 derniers salariés de Chausson et des syndicats, mais avant les vacances la majorité des anciens licenciés a demandé qu'une action commune soit organisée avec les syndicats de Chausson. Une première assemblée avec les organisations syndicales de Chausson, regroupant environ 150 personnes, s'était tenue au mois de juin et avait décidé du principe d'une manifestation à la rentrée.

Ainsi, avant les vacances, le représentant du gouvernement se déclarait, en paroles, favorable à une participation financière pour permettre le reclassement de ces anciens licenciés, mais ces derniers jours il est revenu une nouvelle fois sur ces engagements. Renault a consenti à un engagement écrit pour la reprise d'un certain nombre de salariés du plan de 1993 (ce qui réglerait le contentieux en cours). Enfin ces derniers jours des discussions ont été entamées au niveau du Conseil général et de la Préfecture pour essayer de leur faire dégager les sommes nécessaires au financement du reclassement rapide des anciens licenciés encore à l'ANPE.

Pour l'instant, tout cela reste du domaine des déclarations d'intention, et il est nécessaire de maintenir la mobilisation. Une semaine auparavant encore 130 salariés du dernier plan (sur les 170 restant à reclasser) se réunissaient pour veiller à l'application des accords. En tout cas, encore aujourd'hui, l'objectif défendu depuis le début de cette longue lutte : «*Aucun salarié Chausson à l'ANPE*», se maintient avec des travailleurs solidaires qui agissent pour le défendre.

Correspondant LO

Rhône-Poulenc – Chimie

NON AUX SUPPRESSIONS DE POSTES !

Depuis quelque temps, au siège de Rhône-Poulenc à Courbevoie, les lettres tombent, annonçant aux 423 salariés, dont un certain nombre d'ingénieurs et cadres, sur 1198 que «*leur poste est menacé de disparition à échéance de juin 1997*».

La veille, mercredi 25 septembre, 200 salariés sur un peu moins de 600 du Centre de Recherche d'Aubervilliers ont débrayé une heure. Bien que non directement concernés par les mesures du plan, ils ne voulaient pas laisser passer sans réagir le mauvais coup de la direction.

Celle-ci justifie les suppressions de postes en expliquant que cela lui permettra d'obtenir une meilleure organisation des services (commerciaux et comptables notamment), en clair une meilleure rentabilité. Pourtant Rhône-Poulenc, comme bien d'autres grandes entreprises, engrange des profits : l'an dernier RP Chimie avait réalisé 619 millions de francs de résultat net et cette année au second trimestre 1996, 39% d'augmentation du résultat net par rapport à 1995, et pour la même période, le bénéfice net par action a augmenté de 36,3%…

La direction, pour masquer son mauvais coup, invite les salariés à s'occuper eux-mêmes de leur reclassement et pour ce faire a loué des locaux Gare de Lyon, où sera installée l'antenne-emploi gérée à parité par un cabinet de reclassement, certains salariés et syndicalistes. Des départs en FNE ou avec des indemnités seront proposés à certains travailleurs. Mais aux autres ? À qui fera-t-on croire que des reclassements auront réellement lieu quand il y a plus de 3,5 millions de chômeurs dans le pays ?

Centre hospitalier de Roubaix

NON AUX LICENCIEMENTS DE CONTRACTUELS

Au Centre hospitalier de Roubaix, un certain nombre de contractuels ont appris de leurs chefs, quelquefois par un coup de téléphone, que leurs contrats, ne seraient pas renouvelés et qu'ils terminaient fin septembre.

La direction voulait faire ce sale coup le plus discrètement possible, pour éviter toute réaction du personnel.

Mais finalement, à l'appel des syndicats, une assemblée générale de protestation rassembla 200 personnes, mardi 24 septembre. À 14 heures nous étions encore une centaine à monter au bureau du directeur. Celui-ci, après avoir en vain demandé qu'une délégation vienne discuter avec lui, a dû se résoudre, devant notre insistance, à faire rentrer tout le monde.

Face à nos protestations, le directeur, qui a fini par annoncer qu'il y avait 17 fins de contrats pour le 30 septembre, a disserté sur les difficultés budgétaires. Nos collègues n'ont pas été réintégrés mais ce mouvement a au moins permis d'exprimer notre solidarité vis-à-vis des contractuels licenciés. Et peut-être aussi de nous préparer aux prochains combats qu'il nous faudra de toute manière entreprendre.

Correspondant LO

La Poste

QUAND «DÉVULNÉRABILISATION» RIME AVEC RÉGRESSION

«*Dévulnérabilisation*», ce mot est en train de devenir à la mode à La Poste.
Il avait été employé pour la première fois par les dirigeants de La Poste après les grèves de novembre-décembre 1995. Il s'agissait alors de justifier le projet de privatisation des transports du courrier par «camions jaunes» en Ile-de-France, la première étape devant être la suppression de 600 emplois parmi les 1200 chauffeurs employés actuellement.

En effet pendant les grèves, la direction avait mis en place des centres de tri parallèles dont l'efficacité n'avait pas toujours été très concluante, entre autres du fait de la grève des chauffeurs, difficilement remplaçables au pied levé.

Un des autres problèmes de La Poste est que la quasi-totalité du courrier était, jusqu'il y a peu de temps, traité de la même façon, courrier d'entreprise et courrier des particuliers, circulant dans les mêmes centres de tri vers les mêmes bureaux de poste. Et ce n'était pas si facile de privilégier le courrier d'entreprise en cas de grève même si c'était déjà la volonté de La Poste.

Alors aujourd'hui, c'est dans tous les secteurs que La Poste s'emploie à «dévulnérabiliser».

Privilégier les entreprises

En ce qui concerne les paquets, un projet qui consistait à séparer le traitement de ceux-ci de celui du reste du courrier vient d'être abandonné pour un nouveau projet. Il s'agit maintenant de mettre en place trois chaînes différentes pour acheminer les colis : d'une part ceux des entreprises, d'autre part les colis et sacs directs provenant de la vente par correspondance et des sociétés de routage et enfin les colis des simples particuliers.

L'objectif est d'acheminer en «J+1» (réception le lendemain du dépôt) les colis des entreprises et en «J+2» les colis des particuliers, en «J+2»... ou plus car les moyens iront en priorité au traitement des paquets des entreprises au détriment de ceux des usagers.

La direction de La Poste a aussi en projet à court terme, cette fois-ci au niveau des lettres, de séparer l'acheminement du courrier «CEDEX» (courrier des entreprises) de celui des particuliers.

Enfin la direction a annoncé la création de neuf «centres d'entraide» très automatisés qui «aideront» les centres de tri déjà existants en cas de surcharge de travail... et surtout en cas de grève. Un centre de tri doit ouvrir prochainement à Ozoir-La-Ferrière (77) : il s'agirait d'un centre de tri doté de machines à trier modernes, que La Poste mettrait en service en partenariat avec Alcatel (qui fabrique les machines à trier automatiques) et des sociétés de routage comme Europli, avec du personnel sous contrat privé recruté à l'ANPE, et pour traiter entre autres le courrier des «grands comptes» (gros clients) de La Poste.

On voit que dans tous ces projets, il ne s'agit pas seulement de «dévulnérabiliser» le courrier des entreprises en cas de grève. Certes, dans les plans de La Poste, il s'agit de créer des centres fonctionnant avec des équipes moins nombreuses, coupées les unes les autres, et donc théoriquement moins sensibles aux mouvements sociaux. Mais au-delà de cet objectif, La Poste met en place des structures séparées pour chaque type de courrier et cela de façon permanente.

La Poste argumente qu'il s'agit de réorganisations pour affronter la concurrence qui, elle, n'offre des services que dans des secteurs limités sans viser à offrir le même service à tous. Il est d'ailleurs possible que la séparation de La Poste en différents secteurs, dont certains pourraient devenir plus rentables que d'autres, laisse présager une future privatisation ou filialisation de ces secteurs.

Plus de rentabilité, moins d'emplois

Mais, filialisation ou pas, comme ces réorganisations ont lieu de toute façon sur un fond de suppressions d'emplois et de recherche de rentabilité, on risque d'assister de plus en plus à la mise en place d'une poste à deux vitesses : un service rapide et fiable pour les entreprises, une dégradation pour le service des usagers.

Pour les postiers, toutes ces réorganisations se traduisent par des fermetures de centres, des suppressions d'emplois. Plusieurs milliers de postiers dans la région parisienne ont fait ou vont faire l'objet d'un reclassement dans un autre service, avec les problèmes géographiques que cela implique, et la perspective de devoir changer de type de travail et de se voir offrir les postes dont personne ne veut !

Sans compter que ces suppressions d'emplois, même si elles ne se traduisent pas par des licenciements, vont bien sûr signifier des embauches en moins et du chômage en plus.

Parallèlement La Poste embauche de plus en plus de contractuels, en particulier dans ces secteurs qu'elle veut «dévulnérabiliser», sur des horaires bidon, à temps partiel et avec des salaires inférieurs à ceux des postiers titulaires. Elle espère qu'en raison de leur situation plus «vulnérable» ces contractuels seront moins enclins à la grève.

La Poste mise sur le fait que les contractuels et les postiers vont se laisser ainsi «vulnérabiliser» sans réagir. Cela, ce n'est pas dit !

Correspondant LO

Centre de Tri PLM-Paris

LES POSTIERS SE MOBILISENT

150 travailleurs du centre de Tri PLM devant la direction nationale de La Poste à Boulogne-Billancourt.

Jeudi 26 septembre, 150 postiers du centre de tri postal Paris-PLM se sont retrouvés pour manifester devant le siège national de La Poste à Boulogne-Billancourt.

Cette manifestation faisait suite à une mobilisation qui s'était progressivement réalisée depuis le début du mois de septembre. Le centre de tri est dans un processus de quasi-fermeture. Sur les 700 personnes qui y travaillent aujourd'hui, la direction de La Poste prévoit qu'il ne resterait que 200 postiers sur l'ensemble du centre pour fin 1997. Dès la fin 1996, les 200 agents qui travaillent encore dans les salles de tri devraient être partis, et très vite suivis par 300 préposés sur les 500 qui restent au service du Transbordement.

Ce qui se passe au centre PLM se place dans le cadre d'une réorganisation générale de La Poste qui vise à faire le maximum d'économies de personnel. Après avoir tenu quelques propos d'apaisement avant les vacances, début août le ton s'était durci en particulier au Transbordement, des modifications rapides de l'organisation du travail de certaines brigades étaient annoncées, de même que des mutations d'office étaient évoquées.

Mais si la grogne existait, beaucoup ne croyaient pas à la possibilité d'une riposte collective. À la suite d'assemblées dans tous les services, l'ensemble des syndicats du centre ont appelé à une assemblée commune de tout le personnel pour le 18 septembre. Cette assemblée a réuni 180 postiers. Ce n'est certes pas un raz de marée, mais cela ne s'était pas vu depuis longtemps. La CFDT comme la CGT ont mis en avant les revendications qui tenaient le plus à cœur au personnel : obtention de garanties aussi bien sur les horaires que sur les mutations, tout en maintenant l'opposition générale au plan mis en place par La Poste.

C'est devant l'incapacité de la direction locale à répondre aux revendications que le principe de cette manifestation au siège national de La Poste fut annoncé. Le fait nouveau est que la direction centrale ait tenu à faire quelques gestes d'apaisement. D'abord les syndicalistes du PLM furent reçus par un des responsables de la direction nationale qui annonçait l'ouverture de négociations avec les responsables régionaux dans les jours qui suivaient.

Celles-ci ont commencé mais n'ont pour le moment rien donné de tangible. Un nouveau rassemblement central du centre a été annoncé pour le 3 octobre par les syndicats. Il est certain que, pour avoir les meilleures chances d'obtenir ce qu'ils attendent, les postiers du PLM ont tout intérêt à maintenir et même à élargir leur mobilisation.

Correspondant LO

SNCF

LE TON MONTE FACE AUX BAISSES D'EFFECTIFS

Cheminots manifestant en décembre dernier.

Dans plusieurs régions, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de FO, les cheminots ont effectué des débrayages et des grèves contre les suppressions d'effectifs et les transferts de charge de travail.

Cela a commencé à Marseille le mardi 24 septembre. Les grévistes protestaient, d'une part contre la suppression de 64 postes à l'entretien des rames voyageurs et au fret, et d'autre part contre la dégradation des roulements des agents de conduite. La direction a reculé en partie puisque les transferts de charge de travail qui généraient ces baisses d'effectifs ont été repoussés pour le moment. Quant aux roulements des agents de conduite, la direction est revenue sur ses intentions.

Le mercredi 25, à Nantes, une quarantaine de cheminots ont bloqué les voies pendant près d'une heure pour s'opposer à la suppression d'une vingtaine de postes à l'atelier de maintenance. Vendredi 27, sur la région Alsace-Lorraine cette fois, les cheminots ont fait grève pour les mêmes raisons. Le week-end des 28 et 29 septembre, les appels à débrayer lancés par la CGT et la CFDT ont été bien suivis chez les agents de conduite à Toulouse, Brive, les Aubrais-Orléans, Paris-gare de l'Est, etc.

Pour le moment, ces réactions, ces grèves, restent localisées et ce sont surtout les agents de conduite qui se sentent concernés car, depuis le 30 septembre, les roulements d'hiver sont entrés en application. Chaque changement de roulement est toujours l'occasion pour la direction d'essayer d'augmenter la productivité et de supprimer des effectifs, et cela ne se passe jamais sans que nous réagissions, comme les grèves locales viennent encore de le montrer.

Mais cette fois-ci, l'atmosphère est alourdie et le mécontentement est à fleur de peau du fait des discussions en cours entre la direction et les syndicats sur le «pacte de modernisation», du fait de l'aggravation de la situation des travailleurs du public et du privé, du fait des menaces tous azimuts que la direction SNCF comme les gouvernants font peser sur nous.

Ce mécontentement s'est traduit un peu partout, ces derniers jours, par des débrayages à l'occasion des réunions avec les délégués du personnel. Des cheminots ont envahi les réunions, décidés à exprimer leur ras-le-bol aux directions locales, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Actuellement, dans tous les établissements, la SNCF sort les organigrammes et chacun d'entre nous peut constater qu'il y a 10 postes supprimés par-ci, 20 ou 30 par-là, qu'il y a des suppressions et des transferts de charge de travail prévus, etc.

Pour les cheminots, il est évident que les 4 500 suppressions de postes annoncées en avril dernier par le PDG Le Floch-Prigent sont toujours programmées. À l'époque, Le Floch-Prigent n'hésitait pas à user de démagogie pour diviser les cheminots et isoler le personnel des bureaux, particulièrement visé par les coupes claires projetées. Il expliquait qu'il fallait plus de personnel sur le terrain, qu'il y avait trop de cadres, que c'est le personnel d'exécution qui avait fait les efforts ces dernières années alors que les cadres n'avaient pas cessé d'augmenter en nombre, etc. Aujourd'hui, son successeur Louis Gallois a repris exactement les mêmes arguments. Ce n'est pas pour autant qu'il aura plus de succès… si ce n'est pour provoquer notre colère.

Correspondant LO

Après les contrats de plan, le «pacte de modernisation»… contre travailleurs et usagers

Depuis l'annonce en juin du «plan de sauvetage» de la SNCF, les intentions du gouvernement et de la direction se sont précisées. À la fin du mois de juillet, le gouvernement annonçait qu'un «pacte de modernisation» allait remplacer le «contrat de plan» État-SNCF réclamé par les syndicats cheminots.

À la SNCF, on a vu les «contrats de plan» quinquennaux se succéder et fixer des «objectifs» pour «équilibrer» les comptes. Cela revenait chaque fois à programmer des baisses d'effectifs et de salaires, sous prétexte de sauvetage de l'entreprise, alors qu'il s'agissait de financer le TGV pour le plus grand profit des Alsthom, Bouygues, CGE, Crédit Lyonnais, etc.

En novembre 1995, le plan de la direction de l'époque, qui, en plus des baisses d'effectifs, remettait en cause les régimes de retraites et de caisse de prévoyance (Sécurité sociale des cheminots), n'a pas résisté à la grève. Mais aujourd'hui, gouvernement et direction resservent la même politique sous un autre emballage.

Pour que le pacte réussisse, explique le nouveau PDG Louis Gallois, la SNCF doit être «*allégée de l'intégralité de sa dette liée à l'infrastructure*». Dès janvier prochain, une nouvelle société sera donc mise sur pied, le Réseau Ferré National (RFN), qui reprendra les 125 milliards de dettes affichés par la SNCF au 31 décembre de 1995 (celles accumulées en 1996, que deviendront-elles?).

La RFN aurait en charge, rétrocédés par la SNCF, les infrastructures, triages et voies ferrées, et instaurerait un péage pour toute utilisation des voies, que la SNCF, société séparée s'occupant du transport proprement dit, paierait en tant qu'utilisatrice.

Par ailleurs, la réorganisation de l'entreprise devrait se traduire par un démantèlement du siège social parisien et la réduction de son personnel de 10 800 à 800 personnes par la simple vertu de la décentralisation des directions, explique Louis Gallois, ainsi que par «*l'amélioration des conditions de travail et des relations entre services en optimisant les localisations*». Selon lui, il n'y aurait donc aucune suppression de poste, aucun licenciement, aucune réduction d'effectif mais seulement des volontaires au départ, à l'autre bout du pays ou en retraite. Quant à ceux qui ne seront pas volontaires, rien n'est précisé… si ce n'est ce projet de «congé de disponibilité de fin de carrière» (CFC).

Le projet consiste à inciter les cheminots à partir à 53 ans lorsque l'établissement où ils travaillent est «restructuré». En CFC, le cheminot percevrait une indemnité mensuelle égale à la pension qu'il aurait reçue à 55 ans, au moment de son départ normal à la retraite. Cette disposition suffirait à rendre séduisant le nouveau dispositif aux yeux des cheminots s'il n'était assorti d'autres dispositions moins sympathiques. En particulier, celle consistant à faire obligation au cheminot en CFC de revenir pour travailler à mi-temps, pendant au plus six mois par an, au gré des desiderata de la direction! Non seulement cela présente de quoi gâcher n'importe quel congé, mais surtout permet à la SNCF de ne pas embaucher pour remplacer les cheminots qui quitteraient ainsi l'entreprise.

Reste à savoir si Louis Gallois réussira à imposer la réalisation de tous ces projets qui s'élaborent aux dépens des cheminots et des usagers…

SNCF

• Paris – Gare de l'Est

GRÈVE DES AGENTS DE CONDUITE

La grève des agents de conduite du dépôt Villette, et qui touche les lignes de la banlieue Est de Paris, commencée le dimanche 29 septembre, a été reconduite mardi matin 1er octobre.

Ce jour-là devait entrer en application la conduite à agent seul à la gare de l'Est. Mais les conducteurs n'ayant reçu aucune formation pour cela, ils refusèrent de rouler dans ces conditions, considérant que cela pouvait être dangereux. À cela s'ajoutait le fait que, si quelques agents étaient envoyés en formation, les modifications de roulements qui en résulteraient ne leur convenaient absolument pas.

C'est pour exiger que la conduite à agent seul soit reculée jusqu'à ce que les agents de conduite soient formés qu'ils se sont mis en grève. Elle durait toujours le 1er octobre.

Correspondant LO

• Atelier de l'Ourcq Pantin (Seine-Saint-Denis)

ÉCONOMIES DE PERSONNEL

À l'atelier de l'Ourcq à Pantin, chargé de la réparation et de l'entretien des trains, il manque comme partout du personnel ouvrier. Le patron local jongle pour boucher les trous.

Par exemple, à la sellerie où il manque deux agents, la direction envoie en renfort des camarades qui ne sont pas autorisés à faire des travaux durs… et qui se retrouvent à soulever des banquettes. Autre exemple, au «Faisceau Jour», un secteur où nous sommes théoriquement 16, nous tournons à moitié, les autres étant envoyés pour faire des remplacements.

Au poste Matériel de la gare de l'Est, chargé d'entretenir ou de réformer des rames, le patron voudrait bien réduire les effectifs de 7 et du même coup, en modifiant les horaires, économiser 400 à 600 F par cheminot. Il n'y aurait personne avant 7 h du matin et après 23 h… et sans doute pas de panne non plus à ces heures-là!

Lors de la dernière réunion des délégués du personnel, nous avons été nombreux à envahir la salle, et à passer la matinée à dire à la direction que cela devait cesser, que ses projets de réorganisation, nous n'en voulions pas et qu'il fallait embaucher à l'atelier. Sinon la file des voitures déjà nombreuses en attente de réparation risque de s'allonger plus vite que prévu…

Correspondant LO

• Atelier TGV de Châtillon (Hauts-de-Seine)

MOBILISATION POUR DES EMBAUCHES

Aux Ateliers TGV de Châtillon, un premier débrayage a eu lieu le 17 septembre pour exiger des embauches. Suite à cela, l'intersyndicale déposait un préavis de grève pour le 25 septembre.

Ce jour-là, il y avait 40% de grévistes parmi le personnel ouvrier. Il y eut beaucoup de travailleurs aux piquets de grève et l'assemblée générale d'une centaine de cheminots fit venir le patron local. Au bout d'une heure passée à l'interpeller, nous l'avons invité à quitter l'assemblée générale. Puis, partis à la gare Montparnasse voir le directeur de région, nous avons défilé dans la gare. En l'absence du directeur, c'est un adjoint qui nous a reçus en nous opposant une fin de non-recevoir, et ne voulant rien entendre à notre demande d'embauches.

Le lendemain matin, réunis à une centaine en assemblée générale, nous avons voté de nous adresser aux usagers pour les informer de la politique de la SNCF qui, parce qu'elle refuse d'embaucher, aggrave les conditions de travail des cheminots et diminue le confort et la sécurité des usagers.

Correspondant LO

Cheminots devant la gare de Tours lors du mouvement de l'automne 1995!

• À Rouen

GRÈVE DES AGENTS DE TRAIN

Vendredi 27 septembre à Rouen, c'est à 130, 91% de l'effectif du jour, que les contrôleurs se sont mis en grève pour des problèmes d'effectifs.

Pendant tout l'été l'effectif était à moins 4. Il était très difficile d'obtenir un congé et ceux qui étaient de réserve se sont retrouvés avec des journées à rallonge. Au début de l'année la direction avait promis une augmentation des effectifs mais sous divers prétextes elle faisait traîner. Lors de la dernière réunion de délégués du personnel, elle avait une nouvelle fois repoussé les délais. C'était de trop. Une première assemblée générale de 32 personnes décidait de déposer un préavis. Jeudi 26 l'AG réunissait 43 personnes et décidait la grève, avec un temps fort le vendredi avec piquet de grève à 5h, AG à 10h, distribution aux usagers d'un tract dénonçant le chômage et les suppressions de postes. Des contrôleurs de Caen décidaient de venir à Rouen, au siège de la direction de Région, pour peser plus fort.

C'est donc à 80 que nous nous sommes retrouvés à l'AG du vendredi 27. Nous avons décidé d'occuper le poste de commande et exigé d'être reçus par la direction. Celle-ci ne voulait recevoir que 10 cheminots… mais nous sommes rentrés à 16. Au directeurs qui se plaignait : «*Nous sommes que 2* (chefs) *contre 16* (cheminots)», un camarade a rétorqué : «*Estimez-vous heureux, nous, nous sommes seuls sur les trains pour 800 voyageurs*».

Chaque présent en a profité pour demander des comptes et vider son sac. La direction a fini par lever la séance. La détermination des grévistes n'a pas faibli. L'après-midi la direction a lâché 6 embauches en reconversion de plus et des échelons supplémentaires pour deux retraitables.

C'est avec le sentiment d'un succès que l'assemblée générale suivante a décidé d'arrêter la grève en se donnant rendez-vous pour la prochaine.

Correspondant LO

• SNCF Orléans – les Aubrais

80 CHEMINOTS «S'INVITENT» AU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DE TOURS

Comme leurs camarades de Nantes, les cheminots d'Orléans-les-Aubrais ont appris vers la mi-septembre que la direction régionale de Tours voulait supprimer l'atelier de réparation des wagons pour le transférer à Tours.

Déjà, fin 1995, la direction avait annoncé sa fermeture, mais la grève de novembre-décembre l'avait contrainte à faire marche arrière. Et elle devait compter que, dix mois après, le moment était venu de mettre enfin son projet à exécution.

Mais dès que les camarades travaillant à l'atelier ont appris qu'ils devraient faire 120 km pour aller travailler à Tours, ils ont réagi. Et jeudi 26 septembre, les syndicats CGT, CFDT, FO, FMC (maîtrise et cadres) appelaient à la grève et à «descendre» à Tours où se tenait le comité d'établissement régional.

L'après-midi, nous nous sommes retrouvés à plus de 80 et nous avons envahi la salle du CE, devant la mine d'autant plus déconfite du directeur régional adjoint qu'il avait déjà dû subir le matin la visite de camarades de l'atelier de Tours venus exiger des embauches. Comme ce monsieur se perdait en explications fumeuses, plusieurs d'entre nous se sont mis en colère pour lui dire ses quatre vérités. Pendant plus d'une heure trente, nous avons perturbé la séance du CE où, pour une fois, s'exprimait en direct le ras-le-bol des cheminots.

Jusque-là, la direction parlait de mutations d'office à Tours, mais ne trouvait pas le courage de l'écrire. Nous espérons que notre visite lui aura enlevé l'idée de le faire.

Sinon, nous reviendrons. Car la visite a plu à tous les participants et, si nous ne sommes pas prêts à être mutés à 120 km de chez nous, nous sommes par contre bien disposés à refaire le voyage pour exiger que l'argent de l'État serve à créer des emplois dans les services publics, pas à en supprimer.

Correspondant LO

COGEMA
Usine de la Hague (Manche)

ACCIDENTS À RÉPÉTITION

L'usine de la Hague, située à 20 kilomètres de Cherbourg, appartient au groupe COGEMA (filiale de CEA-Industrie) et retraite les combustibles usagés provenant des centrales électriques nucléaires. Elle emploie 3 000 salariés COGEMA, mais aussi environ 3 500 sous-traitants chargés de la maintenance ou de la construction de nouveaux ateliers de production. Le développement et la multiplication des entreprises sous-traitantes au cours de ces dernières années ont entraîné une précarisation de l'emploi et une baisse des conditions générales de sécurité. Sécurité d'autant plus importante pourtant dans un milieu nucléaire...

Les incidents se sont multipliés ces derniers mois, incidents plus ou moins graves, mais pour lesquels la direction de la COGEMA a toujours pratiqué un black-out partiel ou total, en les minimisant, ou en n'informant pas les représentants du CHSCT, qui eux-mêmes gardent le silence.

Ainsi au printemps 1996, deux salariés de l'entreprise Thomson effectuant la mise en place d'un émetteur télévision en haut d'une cheminée ont été contaminés par les rejets radioactifs de celle-ci. Ils n'avaient aucune habilitation pour travailler en zone nucléaire et encore moins de combinaison permettant le travail dans de telles zones à risque. Rien n'a filtré sur cette affaire. Les syndicats de l'usine, comme la Thomson, n'ont pas enfreint la loi du silence.

De même le 3 juin 1996, dans l'atelier de vitrification des produits de fission, lors du changement d'un filtre, deux agents d'une entreprise sous-traitante ont été contaminés. La demande d'intervention ne spécifiait aucun risque nucléaire, elle n'avait donc pas entraîné la mise en place d'un sas ni le port de combinaisons les protégeant de la contamination.

Ce même jour, une salle entière d'un laboratoire a été contaminée lors du changement d'une pièce. Quatre personnes s'y trouvaient. Deux d'entre elles ont inhalé des poussières contaminées, l'une est contaminée à la joue. Comme dans l'atelier de vitrification, les moyens de protection élémentaires n'avaient pas été mis en place.

En juillet 1996, une surpression au niveau du dissolveur de l'atelier de cisaillage des barreaux de combustibles a entraîné une montée de la contamination radiologique dans une partie de cet atelier. Six à huit salariés qui y travaillaient ont été envoyés au service médical pour examen, une contamination étant suspectée.

Le 30 juillet enfin, deux décontaminateurs de la société STMI qui travaillaient au triage des déchets faiblement radioactifs dans les fosses du nord-ouest en tenue « shadock » (tenue composée de vinyl qui permet d'être isolé du milieu extérieur) ont été asphyxiés. Le compresseur qui les alimentait en air respirable s'est enflammé. L'un d'entre eux est décédé le lendemain, l'autre est resté plusieurs jours à l'hôpital. Une enquête de police a été ouverte et une commission d'enquête mise en place.

La COGEMA (entreprise qui a réalisé un milliard de bénéfices en 1995) mène une politique d'économie, sur la sécurité, par l'emploi de plus en plus important de personnels sous-traitants mal formés ou peu au courant des précautions qu'il faut prendre dans les bâtiments dans lesquels ils interviennent, mais aussi par le sous-effectif des agents chargés de la surveillance nucléaire. Tout cela n'est pas étranger à la multiplication de ces accidents dont le dernier, dramatique, a soulevé une vive émotion chez les travailleurs.

Correspondant LO

SNCF
Paris-Austerlitz

LA GRÈVE DES OUVRIERS DU NETTOYAGE CONTINUE

Mardi 1er octobre, la grève des ouvriers de l'USP-Austerlitz, entreprise sous-traitante de la SNCF dans cette gare parisienne, continuait. Le nettoyage de la gare était donc interrompu depuis 9 jours. Comme le dit la radio, « *la gare est devenue une gigantesque poubelle* ». De même les draps et les couvertures ne sont plus chargés depuis le début de la grève dans les voitures-couchettes. La SNCF essaie bien de faire faire le travail aux cadres à la place des grévistes, mais sans grand succès. Les grévistes savent détourner leurs manœuvres, ils sont très déterminés. C'est peut-être ce qui énerve certains cadres SNCF et, samedi 28 septembre, dans la soirée, l'un de ces briseurs de grève a blessé l'un des grévistes en lui donnant un coup de genou au ventre. Ce camarade a été transporté d'urgence à l'hôpital et a déposé plainte. Il s'en est heureusement vite remis et a repris son « poste » parmi les grévistes. L'un des grévistes a été traité de « *sale noir* » par l'un de ces jaunes, venu d'on ne sait où et aussitôt reparti protégé par la police. La SNCF se met ainsi dans les mêmes sales draps que l'USP, qui est une filiale de la Compagnie Générale des Eaux.

Les grévistes exigent toujours le maintien sur le chantier de l'un de leurs camarades contremaître, menacé de licenciement ou de mutation sous le prétexte mensonger qu'il n'aurait pas pointé certaines absences d'ouvriers. Mais les grévistes entendent aussi obtenir que leur soient payées les centaines d'heures supplémentaires qui, depuis des années, ne leur sont pas payées comme heures supplémentaires – quand elles leur sont payées ! –, mais au taux normal et sous la forme d'une « prime complémentaire ». Sur la fiche de paie de l'un des grévistes l'on peut par exemple lire : « prime complémentaire : 2 400 F », qui correspond en fait à 60 heures supplémentaires non déclarées et non majorées.

Sur ce point la direction de l'USP a elle-même reconnu, lors d'une première réunion à laquelle tous les grévistes ont participé, qu'elle était dans la plus complète illégalité, puisqu'elle s'est engagée à appliquer la loi sur les heures supplémentaires à l'avenir. Mais si la loi doit être suivie pour l'avenir, il n'y a pas de raison qu'elle ne soit pas appliquée en ce qui concerne le passé : les ouvriers exigent donc que soient rattrapées les heures supplémentaires faites depuis des années et jamais payées. De plus, il n'est plus question que certains ouvriers continuent comme auparavant, à travailler 7 jours sur 7, parfois deux mois de suite sans aucun repos ! Les grévistes exigent aussi une augmentation de salaire de 1 000 F, la régularisation des contractuels et de la convention collective au mieux des intérêts de tous, et le paiement des jours de grève.

Comme chaque jour, il faut agir et, après être allés à la gare de Lyon et à la gare du Nord voir d'autres ouvriers de l'USP, les grévistes continuent la grève et se préparaient à aller à Montparnasse pour interpeller la direction de la SNCF. Des cheminots soutiennent, passent les voir ou les accueillent (ainsi à Masséna) ou signent des pétitions qu'ils font eux-mêmes. Autant d'éléments qui les confortent pour continuer la lutte.

Correspondant LO

CGEP (Haute-Vienne)

Des licenciements pour accroître les profits

Lors du CE extraordinaire du mardi 24 septembre, la direction de la CGEP (Compagnie Générale d'Électrolyse du Palais) a annoncé au moins une quarantaine de suppressions de postes. Nous sommes un peu plus de 250 dans cette usine d'électrolyse de cuivre qui fait partie du groupe Péchiney, et ces licenciements se font dans le cadre du plan «Challenge» lancé par le PDG de Péchiney, Rodier.

Il y aurait 20 FNE, 15 à 20 «reclassements à l'extérieur du groupe», 4 à 5 préretraites progressives. Sans compter l'instauration de temps partiels, voire de réductions d'horaires avec diminution des salaires.

Et pourtant, après quelques embauches ces deux dernières années, nous sommes encore en sous-effectif dans bien des services. Mais au lieu d'embaucher, la direction licencie. C'est qu'il faut encore rentabiliser pour assurer de bons dividendes aux actionnaires, et faire immédiatement au moins «*15% d'économie de coût...*» sur notre dos évidemment.

Mardi 24 septembre après le CE, CGT et CFDT ont appelé à une réunion à la cantine où nous étions plus d'une centaine. Lundi 30, nous nous sommes adressés à la population du Palais. Et une journée de grève et de manifestation devait avoir lieu mercredi 2 octobre où nous devons nous rassembler et manifester devant la mairie du Palais. Nous avons bien l'intention de faire entendre notre refus de ce plan à Rodier et à ses acolytes, et cette journée sur l'ensemble du groupe Péchiney doit être un premier avertissement.

Correspondant LO

L'Internationale

Histoire d'un chant de Pottier et Degeyter

de Marc Ferro

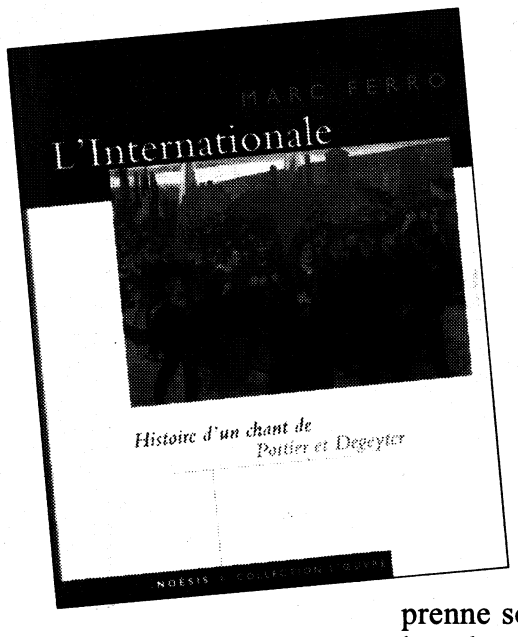

Publié dans une collection destinée à expliquer le sens d'une œuvre, et dont le premier livre décrivait un tableau de Bruegel, *L'Internationale* entend raconter l'histoire du chant le plus célèbre du mouvement ouvrier.

Les paroles de *L'Internationale* furent écrites, en 1871, par un partisan de la Commune de Paris, le poète Eugène Pottier (1816-1887), devenu à la fin de sa vie un proche du parti marxiste de Lafargue et Guesde, le Parti Ouvrier Français (POF). Mais c'est seulement en 1888 qu'un socialiste lillois, Pierre Degeyter, qui animait une chorale de ce même POF, improvisa à l'harmonium la mélodie qui devait faire le tour du monde.

Si l'idée de l'internationalisme avait accompagné la naissance du mouvement ouvrier organisé, *L'Internationale* ne devint pas tout de suite le chant du mouvement ouvrier. Il fallut d'abord que la classe ouvrière affirme son indépendance politique et se dégage de l'emprise de la bourgeoisie. Entre-temps, la *Marseillaise* avait perdu son caractère révolutionnaire initial, le contexte politique lui donnant un contenu militariste, nationaliste et même impérialiste. Dès 1830, les ouvriers révolutionnaires lui préféraient *La Carmagnole* ou le *Ça ira*. La répression sanglante en juin 1848 des ouvriers insurgés par la République bourgeoise née en février accentua cette coupure.

Il fallut attendre que le mouvement ouvrier se relève de la défaite de la Commune pour que *L'Internationale* prenne son essor. En 1890, lors des premières manifestations du Premier mai, cette chanson devint l'expression de la volonté d'unité des ouvriers, déjà séparés en différentes organisations ouvrières. En 1892, la Deuxième Internationale en fit son hymne officiel.

Mais en 1914, lorsque la presque-totalité des dirigeants du mouvement ouvrier international capitulèrent devant leur propre bourgeoisie et ses buts de guerre, cela contribua à ramener le temps du «*sang impur*» et des hymnes patriotiques. Mais le succès de la Révolution russe en 1917 et la vague révolutionnaire qui suivit redonna à *L'Internationale* son élan dans tous les pays.

Le livre montre aussi comment, par la suite, le Parti Communiste Français allait réhabiliter la *Marseillaise* patriotique pendant la période du Front Populaire en juin 1936. Au moment même où menaçait une nouvelle marche à la guerre, le PCF distillait le venin nationaliste dans les consciences ouvrières.

L'historien du mouvement ouvrier Maurice Dommanget, cité ici par l'auteur, allait alors protester à juste titre contre cette tentative de réconcilier deux chants que tout opposait – comme le prolétariat s'oppose à la bourgeoisie ! : «*La Marseillaise,* expliquait Dommanget, *est surtout et avant tout un chant de guerre, celui du militarisme. Rouget de Lisle, est, par excellence, le poète des carnages. Il a composé le chant de guerre de l'armée d'Égypte, le chant des vengeances et bien d'autres hymnes poussant au carnage (...). Officier de carrière sorti de l'École militaire, il fit chanter La Marseillaise dans un salon «rempli d'officiers», une Marseillaise qui respire le cannibalisme, selon Pottier.*»

Aujourd'hui, chanter *L'Internationale* a pu devenir un élément rituel dans des pays se prétendant abusivement communistes. Mais l'auteur remarque cependant qu'elle demeure d'abord «*chantée là où son élan demeure intact, en dépit des vicissitudes de l'histoire*». Elle continue à surgir «*des poitrines quand les iniquités qu'elle stigmatise sont devenues insupportables. (...) C'est dire qu'elle n'est pas près de mourir*».

L'auteur est un tiède et un sceptique qui n'a plus guère d'espérance dans un monde meilleur. Dans cette histoire «express» de l'internationalisme et du mouvement ouvrier, il ne peut s'empêcher de sacrifier à la mode et de mettre dans le même sac Lénine et Staline. Mais ces préjugés ne gâtent pas trop la lecture. Et l'auteur doit bien admettre que *L'Internationale* «*embrase encore les cœurs*».

Tant que subsistera l'oppression de classe, les hommes et les femmes en lutte auront besoin d'un drapeau propre et d'un chant de lutte émancipateur. Et c'est bien pourquoi, comme le disait hier Dommanget, «*nous préférons l'Internationale des producteurs, qui demande que le monde «change de base» et que le soleil brille pour tous, à la Marseillaise des massacreurs, qui ne parle que de sang, de gloire et de cercueils*».

Jacques FONTENOY

L'Internationale, histoire d'un chant de Pottier et Degeyter, de Marc Ferro, éditions Noésis, 110 pages, 78 F.

On peut trouver le texte intégral de l'article de Dommanget, *Marseillaise et Internationale*, page 197 du recueil de Jean-Pierre Rioux, *Révolutionnaires du Front Populaire*, collection 10/18.

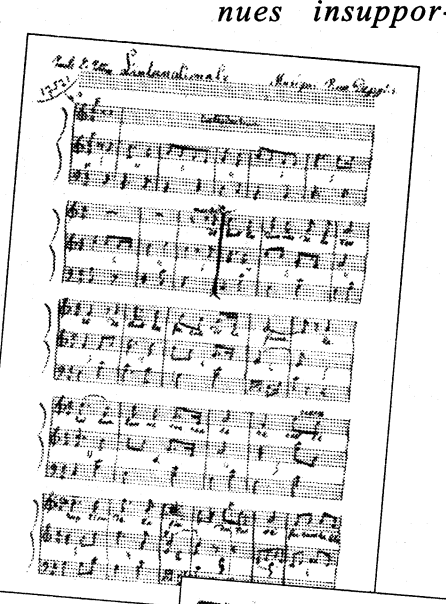

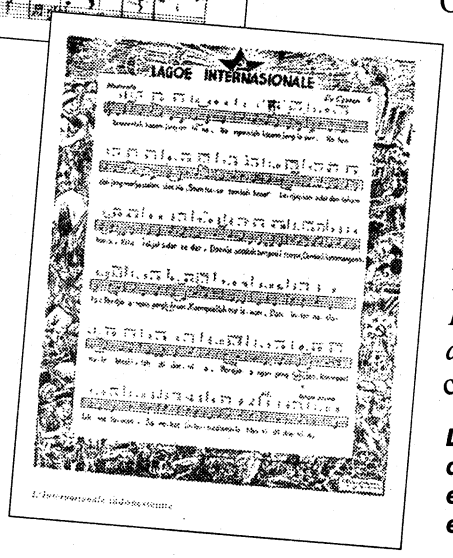

Deux versions de l'Internationale : en français et en indonésien.

la CFDT à la présidence de l'UNEDIC

NOTAT A SA RÉCOMPENSE

AFP

Notat et Gandois lors d'une rencontre en janvier 1995

Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT, a obtenu ce qu'elle désirait : la présidence du régime d'assurance-chômage (l'UNEDIC). Pour ce poste, elle était en concurrence avec Blondel, le leader de FO. Le CNPF détient avec deux autres organisations patronales la moitié des postes au conseil d'administration de cet organisme, c'est donc avec le soutien des représentants patronaux que Notat a été élue.

Après avoir perdu en juillet dernier (au profit de la CFDT déjà) la présidence de la CNAM, la caisse d'assurance-maladie, qu'elle occupait depuis trente ans, la confédération FO perd donc maintenant celle de l'UNEDIC qu'elle présida jusqu'en 1992.

L'élection de Notat apparaît évidemment comme un remerciement du patronat pour les positions prises par la responsable CFDT lors du mouvement de novembre-décembre derniers contre le plan Juppé, ce même Juppé qui n'avait pas caché, lui aussi, sa préférence pour Notat.

Notat victorieuse, Blondel perdant, mais sur quel terrain ? Certes, tous les appareils syndicaux sont friands de gestion. C'est même l'un des moyens majeurs de leur existence. Le patronat et l'État en ont d'autant plus conscience que ce sont eux qui ont choisi de faire participer des représentants syndicaux à des organismes comme la CNAM, l'UNEDIC, la CNAV, le Conseil économique et social, etc, ou au niveau des entreprises aux comités d'entreprise. Ces organismes sont des organismes de collaboration de classe au sein desquels les représentants syndicaux ont bien peu, pour ne pas dire aucun pouvoir, en ce qui concerne les choix qui correspondent aux intérêts des travailleurs. Mais cela leur offre la possibilité – pas négligeable, de leur point de vue – de bénéficier de postes et d'être les gestionnaires de budgets considérables.

Alors, pour les travailleurs, que ce soit l'une ou l'autre des cinq grandes confédérations qui préside tel ou tel organisme, cela n'a guère d'importance. Les rapports de force pour imposer la satisfaction des revendications des travailleurs ne se déterminent pas dans les conseils d'administration de ces organismes paritaires.

Cela, patrons et gouvernants le savent fort bien. D'ailleurs après le choix de Notat comme président de l'UNEDIC, une certaine gène se serait exprimée dans les milieux patronaux, qui se sont empressés de réaffirmer la volonté du CNPF de « *poursuivre la politique contractuelle avec l'ensemble des organisations syndicales* ».

FO a donc été un peu « punie » pour son rôle dans la grève de l'hiver 1995, mais le patronat tient à lui faire entendre que ce n'est pas pour l'exclure du jeu paritaire. Cela peut apparaître comme une simple sommation, afin que désormais elle se garde de se lancer dans des démarches par trop radicales.

Blondel se le tiendra-t-il pour dit ? On verra. Mais un autre facteur entre en compte. A trop se faire les avocats des positions patronales, comme le font Notat et la CFDT, les appareils syndicaux risquent de se discréditer complètement aux yeux des travailleurs.

Quant à ces derniers, s'ils veulent imposer leurs exigences, ils ont intérêt à ne compter que sur eux-mêmes et sur leurs propres luttes.

Georges LATTIER

LA POLICE EN ACTION À COMPIÈGNE

Mercredi 11 septembre, à Compiègne dans l'Oise, à la suite de l'arrestation musclée d'un dealer, des jeunes de la cité ouvrière du Clos des Roses s'en sont pris à des voitures et à deux commerces du petit centre commercial. Philippe Marini, sénateur et maire de Compiègne, a voulu montrer sa « fermeté ».

Ferme contre les petits dealers, il est sûrement capable de l'être. Par contre, visiblement il serait plutôt pour qu'on soit clément quand il s'agit de plus grosses affaires. En effet dans le tout dernier projet de loi qu'il a déposé au Sénat, il propose de revenir sur la loi de 1966 dans le sens de plus de clémence pour les abus de biens sociaux, c'est-à-dire les gros vols.

Dans les jours qui ont suivi, il y a eu une centaine de policiers et même des CRS pour quadriller cette petite cité. Le problème est qu'il suffit d'être jeune et de ne pas être blanc pour être suspect aux yeux des « forces de l'ordre ». Il y a eu des arrestations de jeunes, dont des mineurs, « *en douceur* » a dit le commissaire de police qui ajoutait cependant « *au saut du lit* ». En fait ces arrestations ne se sont pas faites du tout en douceur. Les policiers sont rentrés brutalement, parfois même pistolet au poing, dans les appartements, bousculant parfois les mères ébahies. Les autorités ne leur ont pas donné le droit de voir les jeunes arrêtés. À ce jour, les mineurs ont été relâchés, mais il reste 12 jeunes en prison (dont la culpabilité n'a pas été prouvée). Les familles ont fini par apprendre qu'ils ont été dispersés dans plusieurs centres de détention : Laon, Amiens, Villepinte, Osny.

Les familles et des amis des adolescents arrêtés ont formé un comité de soutien. La façon dont ces jeunes ont été arrêtés est en effet révoltante, comme le fait de refuser aux parents leur droit de visite, et cela quoi qu'ils aient fait. Les policiers semblent avoir été bien pressés de trouver des coupables à exhiber à la presse.

Cela se produit dans un département où sévit Jean-François Mancel, ce président du Conseil général de l'Oise, secrétaire du RPR qui semble régler ses courses avec l'argent public et qui a de plus dépassé en 1991 le total de 300 000 F d'indemnités de fonction.

Des courses dans des hypermarchés pour 1,4 million de francs en trois ans réglées par le Conseil général de l'Oise, 10 000 bouteilles de boissons alcoolisées en 1992 payées par ce même Conseil général dont des bouteilles du meilleurs champagne, des loyers jamais acquittés par les occupants, des directeurs de service par exemple jamais inquiétés, des loyers de logements dont les charges ont été payées par le Département, voilà de quoi est accusé le président du Conseil général Jean-François Mancel par la Chambre régionale des comptes de Beauvais.

Mais Mancel n'a pas été mis en prison, et encore moins roué de coups comme les jeunes récemment interpellés au Clos des Roses. Il a même des amis qui s'occupent de son cas et de celui de ses semblables comme le sénateur Marini qui vient de présenter un projet de loi pour atténuer la loi contre les abus de biens sociaux !

Aline RETESSE

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• À TOURS
SAMEDI 5 OCTOBRE
de 15h à minuit
Salle de la Pléiade
à LA RICHE

• À GRENOBLE
DIMANCHE 6 OCTOBRE
à partir de 11h
banquet à midi
Hall des Sports
d'ÉCHIROLLES
(Arrêt du tram A, la Rampe)

• À ORLÉANS
SAMEDI 5 OCTOBRE
à partir de 15h
banquet à midi
Salle des Fêtes Montission
à SAINT-JEAN-LE-BLANC

• À DIJON
SAMEDI 12
ET DIMANCHE 13 OCTOBRE
Samedi à partir de 19 h
Dimanche à partir de 12 h
Salle Mendès-France
à QUETIGNY

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995